

A travers tout le pays, les Ittihadis préparent sereinement leur 11^{ème} Congrès



Page 3

Mohamed Mouhib
Des lieux et des espaces appropriés ont été réservés pour la tenue dans les meilleures conditions du XI^{ème} Congrès national



Page 3

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9515

Vendredi 14 janvier 2022

Awrach et ses 250.000 emplois, ça laisse rêveur !

Pas en comparaison avec une réalité et des chiffres têtus



Lire page 4

La ministre de l'Economie et des Finances interpellée par le Groupe socialiste



Salwa Damnati : *Il est inconcevable que notre pays ne suive pas l'évolution du marché des cryptomonnaies sur les plans juridique et administratif*



Al Hassane Lachgar : *Il y a aujourd'hui un retard considérable dans l'étude des demandes de financement des jeunes porteurs de projets*



Mohamed El Bouaamraoui : *Le pouvoir judiciaire est appelé à jouer un rôle essentiel en faveur des investisseurs*



Abdenmour Hassnaoui : *La hausse des prix de certaines matières premières, due principalement aux spéculateurs, est inacceptable*

Lire page 2

La ministre de l'Économie et des Finances interpellée par le Groupe socialiste

Salwa Damnati : *Il est inconcevable que notre pays ne suive pas l'évolution du marché des cryptomonnaies sur les plans juridique et administratif*



Al Hassane Lachguar : *Il y a aujourd'hui un retard considérable dans l'étude des demandes de financement des jeunes porteurs de projets*

Mohamed El Bouaamraoui : *Le pouvoir judiciaire est appelé à jouer un rôle essentiel en faveur des investisseurs*



Abdennour Hassnaoui : *La hausse des prix de certaines matières premières, due principalement aux spéculateurs, est inacceptable*

Les très petites entreprises et les jeunes porteurs de projets constituent aujourd'hui une partie indissociable de l'économie des pays développés. Ils remplissent un certain nombre de fonctions socioéconomiques, dont la création d'emploi, le soutien de l'innovation, l'amélioration de la concurrence, ou encore la diminution de l'inégalité sociale. Au Maroc, malgré les différents programmes élaborés par le gouvernement dans le but de faciliter l'accès au financement de cette catégorie et de lui fournir l'accompagnement et le soutien, les jeunes porteurs de projets se retrouvent confrontés à de nombreux obstacles, notamment ceux liés à l'administration, au financement et aux ressources humaines.

Le sujet a été au cœur des discussions, lundi à la Chambre des représentants, lors de la séance hebdomadaire des questions orales. Le député ittihadî, Al Hassane Lachguar, a notamment interpellé la ministre de l'Économie et des Finances, Nadia Fettah Alaoui, sur la question,

estimant qu'il existe aujourd'hui un retard considérable dans l'étude des demandes des jeunes désirant bénéficier du soutien et du financement pour la création de leurs entreprises. Le député usfpéiste a interrogé la ministre sur la nature des efforts qui seraient actuellement déployés par son département à même d'accélérer l'étude des dossiers des jeunes entrepreneurs, au sein des banques concernées par ce programme de financement. Il s'est également interrogé sur les mesures d'urgence que le ministère envisage de prendre afin de remédier à ce problème. «Surtout quand on sait que le wali de Bank Al-Maghrib avait, lui-même, indiqué que plus du tiers de ces demandes sont souvent rejetées», a-t-il rappelé.

L'autre membre du Groupe socialiste, Mohamed El Bouaamraoui, a, quant à lui, estimé que la lourdeur bureaucratique constitue également un obstacle de taille qui entrave les investissements dans des projets à impact positif sur l'économie nationale. Il a notamment souligné «l'importance de faciliter davantage les

démarches administratives», avant de rappeler que «le pouvoir judiciaire est également appelé à jouer un rôle essentiel en faveur des investisseurs».

Toujours dans le cadre des questions adressées à Mme Nadia Fettah Alaoui, la députée ittihadîe, Salwa Damnati, a, pour sa part, soulevé une question pas importante, celle des crypto-monnaies. «Le développement des monnaies numériques au Maroc est aujourd'hui une réalité», a-t-elle précisé, avant de souligner qu'il est «inconcevable que notre pays ne suive pas cette évolution sur le plan juridique et administratif». Elle a également tenu à interroger la ministre sur «sa propre perception du sujet», afin que les Marocains puissent se forger une idée sur les mesures nécessaires dans ce domaine, sachant que l'indice d'adoption globale des crypto-monnaies de la fameuse firme américaine de recherche Chainalysis classe le Maroc à la 24^{ème} position à l'échelle mondiale en 2021, malgré le fait que les transactions en monnaie virtuelle sont formellement interdites au Maroc et

constituent une infraction à la réglementation des changes du pays. Une décision prise en 2017 dans un souci de protection du consommateur mais qui n'a qu'un faible pouvoir dissuasif sur les jeunes Marocains qui sont de plus en plus nombreux à succomber à la tentation des cryptomonnaies. A en croire les chiffres de la plateforme finlandaise LocalBitcoins, populaire au Maroc pour sa facilité à y échanger des fonds, le Royaume fait également partie des quatre pays africains où le bitcoin est le plus échangé et se classe au premier rang en Afrique du Nord.

Pour sa part, le député ittihadî, Abdennour Hassnaoui, a abordé le sujet des hausses des prix de la farine et de certaines matières premières qui, selon lui, «affectent profondément le pouvoir d'achat des citoyens». Il a dans ce sens interrogé la ministre sur les mesures que son département compte prendre pour faire face à ces hausses qu'il a qualifiées d'inacceptables, avant de les attribuer à «certains spéculateurs».

Mohamed Mouhib : *Des lieux et des espaces appropriés ont été réservés pour la tenue dans les meilleures conditions du XI^{ème} Congrès national*

Le président de la Commission de la logistique, Mohamed Mouhib, a affirmé que la préparation matérielle et logistique est d'une grande importance pour assurer le succès des travaux du XI^e Congrès national de l'USFP qui se tiendra les 28, 29 et 30 janvier et qui coïncide avec l'anniversaire du soulèvement de 1959 ayant conduit à la création du Parti des forces populaires.

«Nous œuvrons à garantir toutes les conditions matérielles et techniques, notamment les conditions démocratiques qui permettent aux Ittihadis, premièrement, d'exprimer leurs points de vue et leurs positions et de contribuer à enrichir les résolutions et recommandations du Congrès dans de bonnes conditions et en respectant toutes les opinions ; et, deuxièmement, que les travaux du XI^e Congrès national aboutissent à l'émergence de nouvelles élites dans la direction du parti aux niveaux régional et national», a assuré Mohamed Mouhib dans un entretien accordé à Al Ittihad Al Ichiraki.

«Afin d'assurer toutes les conditions matérielles, techniques et communicatives, les lieux et espaces appropriés ont été réservés pour la tenue et le bon déroulement des travaux

du XI^e Congrès national dans toutes les régions du Royaume», a encore affirmé le président de ladite Commission, soulignant qu'elle a tenu plusieurs réunions, au cours desquelles la discussion a porté sur les tâches fondamentales de cette Commission et les axes de son travail. En ce sens, ladite Commission a élaboré une vision générale résumant les mesures et procédures qui seront mises en œuvre, avec l'approbation d'une feuille de route et d'un calendrier pour la préparation et le suivi quotidiens afin d'assurer les conditions appropriées pour recevoir et organiser les travaux du Congrès national dans un climat propice.

Selon lui, vu le contexte de crise sanitaire dans notre pays, le Conseil national du parti a décidé d'organiser les travaux du Congrès national en distanciel à travers la mise en place de plateformes régionales, alors que la suite des travaux se déroulera en présentiel à Bouznika.

«La Présidence du Congrès supervise le déroulement de ses travaux, l'approbation des projets de rapports élaborés par la Commission préparatoire et l'élection des membres du Conseil national dans la région, des membres du secrétariat ré-



gional et du Premier secrétaire du parti», a tenu à préciser Mohamed Mouhib qui est également membre du Bureau politique de l'USFP.

Il a également indiqué que l'élection des congressistes se déroulera jusqu'au 16 janvier selon un calendrier précis sous la supervision de la Commis-

sion préparatoire et des instances partisanes compétentes aux niveaux national, régional et provincial et ce, conformément aux dispositions du statut interne du parti.

Selon lui, au cours de la troisième phase, soit avant la tenue du Congrès, la Commission de la logistique se chargera de pré-

parer, aux niveaux central et régional, les différentes installations nécessaires pour l'accueil, la restauration et l'hébergement des congressistes, la salle plénière, les travaux des commissions, les bureaux de vote, pour assurer le bon déroulement des travaux du Congrès.

H.T

A travers tout le pays, les Ittihadis préparent sereinement leur 11^{ème} Congrès

Dans le cadre des préparatifs pour le 11^{ème} Congrès national de l'USFP, prévu les 28, 29 et 30 courant, une rencontre s'est tenue à Laâyoune en présence des militants ittihadis des trois régions des provinces du Sud.

Lors de cette rencontre, encadrée par Badia Erradi, membre du Bureau politique, Abdeslam Errejouani, représentant de la commission politique, Abdelkrim Moudoun, au nom de la commission organisationnelle, en plus des représentants des structures organisationnelles du parti à Laâyoune, Tarfaya, Smara, Guelmim, Boujdour et Dakhla, il a été procédé à l'examen et au vote des projets de rapports et de résolutions, en vue de l'adoption des listes des congressistes.

Au début de cette rencontre, le secrétaire régional, Mohamed Errazma, a tenu

dans son intervention à louer le processus organisationnel que connaît le parti ainsi que les résultats obtenus par l'USFP au terme des élections régionales du 8 septembre dernier. Quant à Badia Erradi, elle n'a pas manqué de rappeler que le 11^{ème} Congrès sera transparent, s'orientant vers l'avenir, présentant des documents politiques harmonieux, allant dans le sens de servir la patrie et les citoyens.

A l'issue de cette rencontre, il a été procédé à l'adoption à l'unanimité des projets de résolution, ainsi que de la liste des congressistes.

A Marrakech, les militants usfpistes relevant du secrétariat provincial du parti ont tenu une rencontre via visioconférence, consacrée à l'examen des documents politiques et organisationnels du 11^{ème} Congrès national de l'USFP.

Cette rencontre, encadrée par Mo-

hamed Benabdelkader et Abdelhak Andalib, respectivement membres du Bureau politique et du Secrétariat de la Commission préparatoire du prochain Congrès, a été marquée par un examen profond des deux documents. L'occasion s'est présentée également pour les intervenants afin de débattre de la position du parti dans la carte politique et des défis à relever ainsi que des responsabilités à prendre dans le contexte actuel. A cet effet, les participants ont réitéré les positions du parti qui font de lui un élément essentiel dans le paysage politique marocain, du fait de la distinction de son projet destiné à la défense des masses populaires, de la démocratie, de la justice, de l'égalité et des valeurs de modernité.

Bien loin du sud et du côté du nord cette fois-ci, les militants ittihadis se

sont retrouvés, au siège du parti, pour élire les congressistes de la province de Tétouan. Cette opération s'est déroulée sous la supervision du secrétaire régional, Mohamed El Mouchi, du secrétaire provincial, Abdellatif Bouhaltit, du parlementaire de la circonscription de Tétouan, Hamid Derrak, et du membre du Bureau national de la Chabiba ittihadia, Anas El Yamlahi.

Sur la base du nombre de voix obtenues par le parti dans la province, l'opération de vote a débouché sur l'élection de sept congressistes, en l'occurrence Abdelmalek El Hatri, Assim Wakili Asraoui, Nabil Yassine et Mohamed Settah. Les femmes seront représentées par Houda Chaari et Karima El Mellahi, alors que Mohamed Ali Ettidi sera le représentant de la Chabiba.

T.R

Awrach et ses 250.000 emplois, ça laisse rêveur !

Pas en comparaison avec une réalité et des chiffres têtus



Mdiq-Fnideq, El Hajeb, Errachidia, Azilal, Nouaceur, Al Haouz, Figuig, Oued Eddahab, Sidi Kacem et Taroudant seront les premières provinces à accueillir le programme «Awrach», selon un décret signé mercredi dernier par le chef du gouvernement. La généralisation de ce dispositif sera faite graduellement. Pour l'Exécutif, il s'agit d'une première étape dans la mise en œuvre dudit programme dont l'objectif est de créer 250.000 postes d'emploi temporaires en deux ans, en particulier pour les personnes qui ont perdu leur travail à cause de la pandémie et pour les jeunes qui ont des difficultés à accéder au marché d'emploi.

Pourtant, si l'intention du gouvernement est louable et sa volonté pour absorber le chômage est réelle, il n'en demeure pas moins que le nombre des postes d'emploi envisagé et la nature de ces postes laissent sceptiques même les personnes les plus optimistes. En effet, la réalité des chiffres du chômage au Maroc est têtue et les attentes en matière d'emploi sont énormes. Selon un récent policy paper établi par Oxfam intitulé : «Le marché du travail au Maroc : défis structurels et pistes de réforme pour réduire les inégalités», destiné à dresser un bilan

précis et synthétique des problématiques de ce secteur, le Maroc est considéré comme l'un des pays de la région MENA les plus touchés par le phénomène des NEET (Not in education, employment or training), qui concerne les jeunes de 15 à 24 ans non scolarisés, ne disposant pas d'un emploi et ne suivant pas une formation. En 2018, 28% des 15-24 ans étaient considérés comme NEET, soit environ 1,7 million de personnes, en recul relatif par rapport à 2000 (32%). Les femmes sont bien plus touchées que les hommes, puisque 44,1% des femmes de 15-24 ans sont considérées comme NEET, contre 13,3% des hommes. En d'autres termes, sur l'ensemble des jeunes considérés comme NEET, les trois quarts sont des femmes et près de 45% sont des jeunes femmes en milieu rural. A souligner que le taux de chômage des 15-24 ans s'est envolé, augmentant de près de 6 points en un an et s'élevant au T1 2021 à 32,5%.

Une situation qui tend à persister dans le temps, précise le document d'Oxfam, et risque de renforcer l'immobilité sociale ainsi que le chômage de long terme. Sans parler des risques de marginalisation progressive des individus de la société, ce qui peut nourrir le

désir d'émigration ou une volonté de révolte sociale.

En outre, les ambitions du programme «Awrach» semblent très minimes par rapport à une situation de chômage aggravée par la pandémie de Covid-19. En fait et selon ledit policy paper, les indicateurs du marché du travail se sont particulièrement dégradés lors de l'année 2020. Au premier semestre de l'année 2020, l'économie marocaine a détruit 790.000 emplois, tandis que sur un an, entre le T1 2020 et le T1 2021, ce sont 200.000 postes qui ont été perdus. Le nombre d'actifs a reculé de 600.000 personnes au premier semestre 2020, tout en restant stable entre le T1 2020 et le T1 2021. A noter que le nombre annuel de personnes en âge de travailler qui devrait intégrer le marché du travail (hors personnes scolarisées) est de 280.000 et que le nombre de personnes au chômage a augmenté de 242.000 entre le T1 2020 et le T1 2021 et de 190.000 au premier semestre 2020. Le taux de chômage a augmenté de 2 points, passant de 10,5% de la population active au T1 2020 à 12,5% au T1 2021 (et 12,7% au T3 2020). L'agriculture (-258.000) et les services (-260.000) ont été les secteurs les plus touchés par les destructions d'emplois au premier

semestre 2020 par rapport au premier semestre 2019.

Concernant la nature des postes créés, personne ne sait comment le programme «Awrach» compte insérer dans le marché d'emploi les 231.000 personnes qui ont perdu leur emploi en 2020 dans le secteur de l'agriculture et les 48.000 dans celui de l'industrie alors que ledit programme doté d'un budget de 2,25 milliards de DH est censé assurer des emplois dans la réalisation de sentiers, la restauration des monuments et équipements publics, l'aménagement d'espaces verts, l'alphabétisation et l'enseignement primaire, la prise en charge des personnes âgées, les activités sportives et culturelles et la numérisation des archives.

Pour Oxfam, les indicateurs du marché du travail marocain demeurent aujourd'hui alarmants, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. En raison de l'essoufflement du modèle de croissance, le nombre d'emplois créés est insuffisant et l'inactivité augmente. «La rarefaction des emplois tend à favoriser le groupe en position dominante dans la société, à savoir les hommes d'âge mûr. A contrario, les femmes et les jeunes sont largement exclus du marché du travail. Etant donné la structure productive du pays, l'offre de travail appa-

rait en décalage avec la formation des nouveaux entrants sur le marché du travail. Les diplômés subissent ainsi un chômage massif. Enfin, la prégnance de l'informalité est telle qu'occuper un emploi n'est pas une condition suffisante pour échapper à la précarité», souligne policy paper. Et de conclure : «Les conséquences d'une mauvaise intégration sur le marché du travail pour les jeunes ayant tout juste terminé leurs études se ressentent à long terme. Ils sont en effet plus touchés par des périodes de chômage et leur salaire, même des années après, est amputé. La cohorte de jeunes arrivant sur le marché du travail a subi de plein fouet la crise de Covid-19. Au-delà des effets psychosociaux liés à l'enfermement, la privation de liens sociaux ou de loisirs, ils entraîneront cette intégration ratée sur le marché du travail pendant de longues années. Quant aux femmes, leur situation dans l'emploi, déjà particulièrement dégradée, pourrait être affectée à plus long terme. Etant donné les difficultés rencontrées pré-crise à trouver un emploi, la chute massive du taux d'activité féminin pendant la crise pourrait éloigner durablement une partie d'entre elles du marché du travail».

Hassan Bentaleb

Casablanca-Settat

Quel réseau de transport attendu pour renforcer la compétitivité et l'attractivité de la région ?

Face aux mutations que connaît la région de Casablanca-Settat dues au nombre important de personnes qui y affluent, ce territoire mène une course contre la montre en vue d'accompagner cette croissance rapide à travers un réseau de transport moderne, intégré et multimodal.

Un rapport sur le bilan des réalisations accomplies durant la période 2015-2021 a fait état de ce constat, rappelant que la région de Casablanca-Settat planche dans le cadre de son plan d'aménagement sur la réalisation de 34 projets de transport d'un montant de plus de 46 milliards de dirhams, sur un total de 155 projets programmés dans divers domaines avec pour objectif de favoriser la compétitivité et l'attractivité du territoire en partenariat avec les acteurs des secteurs public et privé.

Le rapport a souligné également que cet axe de mobilité répond à trois principes de base relatifs à la réduction de la centralisation de la ville de Casablanca, l'allègement de la charge sur la ville à travers la construction de routes et la réalisation de projets de nature à faciliter l'accès aux différentes zones de la région, le renforcement du lien entre les pôles fonctionnels régionaux et l'amélioration de leur harmonie, le but étant d'assurer une forte connexion et un service de qualité pour les habitants de la région.

Conformément aux standards de qualité et d'efficacité reconnus dans les grandes métropoles du monde, la ville de Casablanca se dote de 80 km de réseau moderne de transport en commun, dont 3 lignes de tramway, en vue de contribuer à réduire de 15% les gaz à effet de serre, ainsi que la réalisation de deux réseaux de bus de haute qualité, 15 parkings et 160 gares voyageurs.



Afin de mettre en œuvre son plan de développement, la région a signé un contrat de financement avec la Société financière internationale (SFI) relevant de la Banque mondiale pour couvrir les coûts de sa contribution pour la troisième et la quatrième lignes du Tramway de Casablanca.

Le service de transport en commun a été également mis à niveau à travers la réalisation de plusieurs lignes, la création de 10 lignes supplémentaires sur le territoire de la Fondation de la coopération entre les communes de la capitale économique, le renforcement du parc autobus pour que le nombre des véhicules atteigne progressivement 700 bus.

La répartition de ces lignes qui concernent 18 communes a été assurée en tenant compte notamment des quartiers et des zones qui accusent un grand manque parti-

culièrement les zones qui accueillent les populations dans le cadre des opérations de relogement prévues dans les programmes de lutte contre les bidonvilles et de traitement de l'habitat menaçant ruine.

Il a été tenu compte également, dans le cadre d'une stratégie de développement, du renforcement des infrastructures de base en vue d'accompagner la croissance soutenue que connaît la région dans différents domaines, et cette opération a concerné notamment l'aménagement et l'extension de plusieurs axes (plus de 1141 km de routes), la réalisation de plusieurs ouvrages d'art et la construction de dix ponts avec pour objectifs d'attirer les investissements, valoriser les secteurs de projets et assurer la sécurité des usagers de la route.

Ces projets routiers (provinciaux, régio-

naux ou nationaux) ciblent, outre la capitale économique, la préfecture de Mohammédia et les provinces de Mediouna, Nouaceur, Settat, El Jadida, Sidi Bennour et Berrechid, en plus des projets autoroutiers et d'autres projets reliant les préfectures et les provinces.

La question qui reste posée est de savoir sur quelle nouveauté devrait compter la région cette année avec l'adoption du nouveau Schéma régional d'aménagement du territoire (SRAT) dans la perspective de préserver sa position de premier pôle économique national qui détient 32,4% du Produit intérieur brut (PIB) et comme locomotive du processus de développement dans lequel est engagé le Maroc ?

A travers les compétences propres de la région, renforcées par la loi cadre 111-14, Casablanca-Settat ambitionne de préserver sa place en tête en exploitant les infrastructures réservées essentiellement au transport, puisque la région couvre à elle seule 69% des échanges commerciaux nationaux, 51% des mouvements des voyageurs, 40% du trafic aérien et 30% du réseau routier.

Selon le rapport, la région détient également 75% de la production industrielle, 40% du commerce national et 57% de l'ensemble des exportations, outre 81% des investissements industriels.

Le document relève, en outre, que Casablanca-Settat figure en premier rang au niveau national en matière de consommation et de recrutement avec 20,3%, ajoutant que la région abrite 74% de la population urbaine, 49% de la population active nationale et 29% des acteurs dans le secteur de la formation professionnelle.

Par Rachid Aomari
(MAP)

Rabat et Lisbonne signent un accord sur l'emploi et le séjour des travailleurs marocains au Portugal

Le Maroc et le Portugal ont signé, mercredi, un accord sur l'emploi et le séjour des travailleurs marocains au Portugal, qui s'inscrit dans la dynamique de modernisation des instruments de partenariat entre les deux pays.

Paraphé à l'issue d'un entretien par visioconférence entre le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita et le ministre d'Etat et des Affaires étrangères du Portugal, Augusto Santos Silva, cet accord s'assigne pour objectif de répondre de manière efficiente à la demande croissante des travailleurs marocains de bénéficier des opportunités de travail offertes au niveau du tissu économique portugais. Il vise à définir les procédures d'admission et de séjour applicables à des citoyens marocains pour l'exercice d'une activité professionnelle dans la République portugaise, et aussi à renforcer la coopération entre les deux pays dans le domaine de la gestion des flux migratoires réguliers. De ce fait, un certain nombre de dispositions sont stipulées par cet accord, notamment le processus de sélection et de recrutement des travailleurs, les conditions générales de travail et de formation, le regroupement familial et la sécurité sociale et l'imposition.

En vertu de cet accord, l'Agence nationale de

promotion de l'emploi et des compétences (ANAPPEC) et son homologue portugais l'IEFP seront chargées de la mise en œuvre de ses dispositions, sous la supervision des autorités gouvernementales concernées. Deuxième du genre jamais signé par le Portugal (le premier avec l'Inde), l'accord prévoit l'instauration d'une Commission mixte composée de représentants des autorités compétentes des deux parties (Emploi et Services consulaires) en vue d'assurer le suivi et l'échange d'informations régulières.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, Mohammed Sadiki, et du ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, Younes Sekkouri. Lors de leurs entretiens par visioconférence, MM. Bourita et Augusto Santos Silva se sont accordés à faire de la 14ème session de la Réunion de Haut Niveau, prévue au Portugal, une occasion pour donner aux relations bilatérales une impulsion à la hauteur des ambitions partagées, à travers l'exploration de nouvelles opportunités et la création des synergies en termes de chaînes de valeurs, promotion des investissements et coopération triangulaire.

Plus de 12.000 saisonnières marocaines pour la campagne de cueillette des fruits rouges en Espagne

Un premier contingent composé de 830 saisonnières marocaines qui travailleront dans les plantations de fruits rouges dans le Sud de l'Espagne est arrivé, mercredi soir, au port d'Algésiras, a indiqué la sous-délégation du gouvernement espagnol à Huelva.

Au total, 12.300 travailleuses marocaines, soit quasiment le même contingent que la saison dernière, apporteront leur contribution au bon déroulement de la campagne de récolte de fraises et de fruits rouges en Andalousie dans le cadre de la campagne agricole de cette année.

L'arrivée des saisonnières marocaines, prévue initialement fin décembre dernier, été reportée en raison de la situation internationale liée à la propagation de la pandémie du Covid-19.

Les bénéficiaires de cette opération arriveront en Espagne à bord d'environ 15 ou 16 navires avec une capacité comprise entre 800 et 1.000 personnes par navire, selon l'association agraire des jeunes agriculteurs de Huelva (Asaja-Huelva), précisant que ces navires transporteront seulement les ouvrières marocaines.

Après ce premier contingent, l'ensemble du dispositif se poursuivra avec l'arrivée programmée d'un bateau chaque semaine jusqu'à ce que la fréquence soit doublée à la fin du mois de janvier.

En février, la cadence sera accélérée avec deux bateaux par semaine. Le nombre des travailleuses saisonnières augmentera lors des mois de mars et avril coïncidant avec la phase la plus importante de cette campagne agricole concernant les fruits rouges.

Organisée par la Présidence du ministère public et le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, avec le soutien du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne

Session de formation dans le domaine des droits de l'Homme au profit de responsables judiciaires



Les travaux d'une session de formation dans le domaine des droits de l'Homme se sont ouverts, mercredi à Tanger, au profit des responsables judiciaires des circonscriptions des Cours d'appel de Rabat, Tanger, Tétouan, Kénitra et Al Hoceïma.

Organisée par la Présidence du ministère public et le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ), avec le soutien du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne, cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de "renforcement des capacités des magistrats en matière de droits de l'Homme".

Le procureur général du Roi près la Cour de cassation, président du ministère public, El Hassan Daki, a souligné, à cette occasion, que cette session de formation, organisée au profit de la deuxième promotion des responsables judiciaires, présidence et ministère public, s'inscrit dans le sillage de la mise en œuvre de la deuxième phase du programme de "renforcement des capacités des magistrats en matière de droits de l'Homme", après la tenue, du 13 au 15 décembre dernier à Marrakech, de la première ses-

session de formation au profit de la première promotion, qui a bénéficié à 54 responsables judiciaires des circonscriptions des Cours d'appel de Marrakech, Ouarzazate, Agadir, Laâyoune, Guelmim et Safi.

M. Daki a fait savoir que cette session est marquée par la participation de 52 responsables judiciaires des circonscriptions des Cours d'appel de Rabat, Tanger, Tétouan, Kénitra et Al Hoceïma, notant que deux autres sessions de formation seront organisées au profit du reste des responsables judiciaires concernés, dont les dates seront déterminées ultérieurement.

Il a précisé que cette session de formation s'inscrit également dans le cadre d'un programme qualitatif en droit en ligne avec les exigences liées à l'accompagnement de l'adhésion du Royaume du Maroc au système international des droits de l'Homme, ce qui nécessite l'adhésion des différents acteurs et institutions nationales à même d'honorer les engagements du Royaume vis-à-vis des conventions des droits de l'Homme qu'il a ratifiées.

Le responsable a affirmé que la justice joue un rôle fondamental et décisif dans la pro-

tection des droits et libertés en vertu de ces conventions, et dans l'application des normes internationales qui y sont liées, conformément aux dispositions de la Constitution, qui consacre les droits de l'Homme, tels que reconnus universellement et stipule la protection et la promotion de ces droits.

La première phase de cette formation a bénéficié, jusqu'à présent, à sept promotions composées de magistrats du siège et du parquet, qui sont au nombre de 719 juges, en plus de 123 cadres et responsables de la Présidence du ministère public et du CSPJ, et 108 représentants d'institutions nationales, dont le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), le Commandement de la Gendarmerie Royale et la Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion, a-t-il ajouté.

M. Daki a relevé que les composantes de ce programme, dans sa première phase, ont porté sur l'introduction du cadre international de protection des droits de l'Homme, en particulier la légitimité internationale et d'autres

conventions fondamentales, ainsi que les organes chargés du suivi de la mise en œuvre des dispositions de ces conventions, et la mise en avant de certains systèmes régionaux de protection des droits de l'Homme, ainsi que le cadre législatif et institutionnel national concerné par la protection de ces droits.

Les composantes de la deuxième phase dudit programme, a-t-il poursuivi, se concentrent sur l'approfondissement des connaissances sur de nombreux sujets liés aux garanties fondamentales pour la protection des droits et libertés des individus, selon le droit international relatif aux droits de l'Homme et les normes internationales émanant des conventions en matière de droits de l'Homme ratifiées par le Royaume. L'accent sera mis, entre autres, sur la mise en relation de l'étude des sujets choisis avec la pratique des magistrats du siège et du ministère public, en abordant le concept de certains droits et leur portée dans le droit international relatif aux droits de l'Homme, en particulier les normes internationales relatives au droit à un procès équitable, ainsi que celles liées à la

protection contre la torture et les mauvais traitements, et en matière d'expertise médicale dans le domaine de la torture, en plus de la présentation de la jurisprudence dans ce domaine et la jurisprudence des organes compétents des Nations unies, a indiqué le responsable.

M. Daki a noté que ces sessions de formation seront, à l'instar de la première phase, encadrées par un parterre d'experts marocains et étrangers, dotés d'expérience et de connaissances approfondies sur les sujets du programme.

Il a, à cet égard, appelé les magistrats du siège et du ministère public à s'engager activement dans la mise en œuvre des engagements du Maroc, en vertu des conventions relatives aux droits de l'Homme qu'il a ratifiées, et l'application des normes internationales en la matière, mettant l'accent sur le rôle central des responsables judiciaires, qui supervisent le travail des juges opérant sous leur responsabilité, en assurant leur encadrement à différents niveaux.

Cette session de formation, qui se poursuivra jusqu'à ce vendredi, sera ponctuée par la présentation d'exposés sur les conventions internationales fondamentales dans le domaine de la protection des droits de l'Homme, les mécanismes de protection des droits de l'Homme dans le système des Nations unies, et les communications individuelles dans le système des Nations unies, ainsi que sur les normes internationales relatives au droit à un procès équitable, et celles liées à la protection contre la torture et les mauvais traitements, et en matière d'expertise médicale dans le domaine de la torture.

D'autres sujets seront également traités lors de cette session, portant notamment sur le droit à la sécurité personnelle et à la protection de la personne en cas d'arrestation arbitraire, les droits des personnes privées de liberté, et les normes internationales en matière de l'usage de la force par les personnes chargées de l'application des lois.

Le miracle du Covid en Argentine

Horizons

Bien que Covid-19 ait été dur pour tout le monde, il ne s'agit pas d'une maladie «de l'égalité des chances». Le virus représente une menace plus grande pour ceux qui sont déjà en mauvaise santé, dont beaucoup sont concentrés dans les pays pauvres dotés de systèmes de santé publique faibles. De plus, tous les pays ne peuvent pas dépenser un quart de leur PIB pour protéger leur économie, comme l'ont fait les Etats-Unis. Les économies en développement et émergentes ont été confrontées à de fortes contraintes financières et fiscales. Et à cause du nationalisme des vaccins (thésaurisation par les pays riches), ils ont dû chercher toutes les doses qu'ils pouvaient obtenir.

Lorsque les pays souffrent d'une telle douleur, les titulaires de charge ont tendance à recevoir plus de blâme qu'ils ne le méritent. Souvent, le résultat est une politique plus conflictuelle qui rend encore plus difficile la résolution des problèmes réels. Mais même avec le pont empilé contre eux, certains pays ont réussi à enregistrer de solides reprises.

Prenons à titre d'exemple l'Argentine, qui était déjà en récession lorsque la pandémie a frappé, en grande partie à cause de la mauvaise gestion économique de l'ancien président Mauricio Macri. Tout le monde avait déjà vu ce film. Un gouvernement de droite favorable aux entreprises avait gagné la confiance des marchés financiers internationaux, qui ont dûment afflué. Mais la politique de l'administration s'est avérée plus idéologique que pragmatique, au service des riches plutôt que des citoyens ordinaires.

Lorsque ces politiques ont inévitablement échoué, les Argentins ont élu un gouvernement de centre-gauche qui consacrerait la majeure partie de son énergie à nettoyer le gâchis, plutôt que de poursuivre son propre programme. La déception qui en résulterait ouvrirait alors la voie à l'élection d'un autre gouvernement de droite. Malheureusement, un modèle répété maintes et maintes fois.

Mais il existe des différences importantes dans le cycle actuel. Le gouvernement Macri, élu en 2015, a hérité de relativement peu de dette extérieure, en raison de la restructuration déjà intervenue. Les marchés financiers internationaux se sont ainsi montrés encore plus enthousiastes qu'à l'accoutumée, prêtant au gouvernement des dizaines de milliards de dollars malgré l'absence d'un programme économique crédible.

Puis, lorsque les choses ont mal tourné – comme de nombreux observateurs l'avaient prévu – le Fonds monétaire international est intervenu avec son plus gros plan de sauvetage: un programme de 57 milliards de dollars, dont 44 milliards de dollars ont été rapidement dispersés dans ce que beaucoup considéraient comme une tentative nue du FMI, sous la pression de l'administration du président américain Donald Trump, pour



soutenir un gouvernement de droite.

Ce qui a suivi est typique de tels emprunts politiques (comme je l'ai détaillé dans mon livre de 2002, *La mondialisation et ses mécontentements*). Les financiers nationaux et étrangers ont eu le temps de sortir leur argent du pays, laissant les contribuables argentins tenir le sac. Une fois de plus, le pays était lourdement endetté et n'avait rien à montrer. Et, une fois de plus, le « programme » du FMI a échoué, plongeant l'économie dans un profond ralentissement, et un nouveau gouvernement a été élu.

Heureusement, le FMI reconnaît maintenant que son programme n'a pas atteint ses objectifs économiques déclarés. L'«évaluation ex-post» du Fonds attribue une part importante de la responsabilité au gouvernement Macri, dont «des lignes rouges sur certaines politiques ont pu exclure des mesures potentiellement critiques pour le programme. Parmi ces mesures figuraient une opération d'emprunt et l'utilisation de mesures de gestion des flux de capitaux.

Les apologistes habituels du FMI attribueront l'échec du programme à un manque de communication ou à une mise en œuvre maladroite. Mais une meilleure communication n'est pas une solution à une mauvaise conception du programme. Le marché l'a compris, même si le département du Trésor américain et certains membres du FMI ne l'ont pas fait.

Compte tenu du gâchis dont le gouvernement du président argentin Alberto Fernández a hérité fin 2019, il semble avoir réalisé un miracle économique. Du troisième trimestre 2020 au troisième trimestre 2021, la croissance du PIB a atteint 11,9%, et est maintenant estimée à 10% pour 2021 – près du double des pré-

visions pour les Etats-Unis – tandis que l'emploi et l'investissement ont retrouvé des niveaux supérieurs à ceux de l'époque. Fernandez a pris ses fonctions. Les finances publiques du pays se sont également améliorées, même avec une politique de relance contracyclique, grâce à la forte croissance économique, des taux d'imposition plus élevés et plus progressifs sur la fortune et les revenus des entreprises, et la restructuration de la dette de 2020.

Il y a également eu une croissance significative des exportations – non seulement en valeur mais aussi en volume – suite à la mise en œuvre de politiques de développement visant à favoriser la croissance du secteur marchand. Il s'agit notamment des réformes des politiques de crédit; une réduction des droits d'exportation à zéro dans les secteurs à valeur ajoutée, associée à des taux plus élevés sur les produits de base; et les investissements dans les infrastructures publiques et la recherche et le développement (les types de politiques que Bruce Greenwald et moi préconisons dans notre livre *Créer une société apprenante*).

Malgré ces progrès significatifs de l'économie réelle, les médias financiers ont choisi de se concentrer entièrement sur des questions telles que le risque pays et l'écart de taux de change. Mais ces problèmes ne sont guère surprenants. Les marchés financiers regardent la montagne de dettes fournies par le FMI arriver à échéance. Compte tenu de la taille énorme du prêt qui doit être refinancé, un accord qui allonge simplement la durée d'amortissement de 4,5 à 10 ans est à peine suffisant pour atténuer les soucis de la dette de l'Argentine.

De plus, l'Argentine subit toujours les effets des capitaux spéculatifs de portefeuille qui ont afflué sous la présidence

de Macri. Une grande partie de cela a été piégée par les contrôles de capitaux de ce gouvernement, ce qui a entraîné une pression constante sur le taux de change parallèle.

Il faudra des années pour nettoyer le gâchis financier du gouvernement précédent. Le prochain grand défi est de parvenir à un accord avec le FMI sur la dette de l'ère Macri. Le gouvernement Fernandez a indiqué qu'il est ouvert à tout programme qui ne compromet pas la reprise économique et n'augmente pas la pauvreté. Bien que tout le monde doive savoir maintenant que l'austérité est contre-productive, certains Etats membres influents du FMI peuvent encore y faire pression. L'ironie est que les mêmes pays qui insistent toujours sur le besoin de «confiance» pourraient saper la confiance dans la reprise de l'Argentine. Seront-ils prêts à accepter un programme qui n'implique pas d'austérité? Dans un monde toujours aux prises avec le Covid-19, aucun gouvernement démocratique ne peut ni ne doit accepter de telles conditions.

Au cours des dernières années, le FMI a gagné un nouveau respect avec ses réponses efficaces aux crises mondiales, de la pandémie et du changement climatique aux inégalités et à la dette. S'il devait changer de cap avec les demandes d'austérité à l'ancienne à l'égard de l'Argentine, les conséquences pour le Fonds lui-même seraient graves, y compris la moindre volonté des autres pays de s'engager avec lui. Cela, à son tour, pourrait menacer la stabilité financière et politique mondiale. A la fin, tout le monde perdrait.

Par Joseph E. Stiglitz
Lauréat du prix Nobel d'économie
et professeur d'université
à l'université de Columbia



Boris Johnson admet sa présence à une fête pendant le confinement et s'excuse



Acculé, le Premier ministre britannique Boris Johnson a reconnu mercredi devant les députés sa présence à une fête à Downing Street en plein confinement en 2020 et présenté ses "excuses", sans convaincre l'opposition qui demande sa démission.

Dans une chambre des Communes surchauffée, le chef du gouvernement conservateur a soutenu qu'il pensait que l'événement du 20 mai 2020 dans les jardins de sa résidence officielle était une réunion de travail.

A cette époque, en pleine première vague de Covid-19, seules deux personnes étaient autorisées à se retrouver en extérieur et de nombreux Britanniques n'ont pas pu dire adieu à leurs proches mourants, d'où l'ampleur de la colère provoquée par cet événement où auraient été invitées plus de

100 personnes avec comme consigne d'apporter à boire.

Boris Johnson a expliqué qu'il aurait dû estimer que si l'événement pouvait "techniquement" être considéré comme rentrant dans les règles, la perception des Britanniques, empêchés de rencontrer leurs proches, pouvait être tout autre. "Je présente mes excuses du fond du coeur", a-t-il lancé. Il a affirmé prendre la "responsabilité" des "erreurs" qui ont été commises.

Accusant Boris Johnson de "mentir comme un arracheur de dents", le chef de l'opposition travailliste Keir Starmer a jugé la défense du Premier ministre "tellement ridicule" qu'elle est "insultante" pour les Britanniques. "Aura-t-il maintenant la décence de démissionner?" a-t-il lancé. Les indépendantistes écossais du SNP et les libéraux-démocrates ont également

demandé son départ.

Sur ce point, Boris Johnson a renvoyé à l'enquête interne menée par la haute-fonctionnaire Sue Gray. Deux ans après sa victoire électorale historique, Boris Johnson a vu sa popularité, longtemps inoxydable, chuter ces derniers mois. Confronté à une série de révélations en fin d'année dernière sur des fêtes organisées dans les cercles du pouvoir au mépris des règles sanitaires pour lutter contre le coronavirus en 2020, il a vu ces derniers jours les accusations se resserrer.

La chaîne ITV a révélé lundi soir l'existence d'un mail envoyé à une centaine de personnes par le secrétaire en chef du Premier ministre, Martin Reynolds, le 20 mai 2020. "Apportez vos bouteilles", lançait l'invitation qui appelait à "profiter du beau temps" lors d'un pot "avec distanciation sociale"

dans les jardins de la résidence du Premier ministre. Une trentaine ou quarantaine de personnes avaient répondu à l'invitation, selon la presse, dont le chef du gouvernement et sa fiancée Carrie qu'il a épousée peu après.

La colère grondée de plus en plus fort dans les rangs du parti conservateur au pouvoir, le chef de file du parti en Ecosse, Douglas Ross, réclamant une démission s'il s'avère que Boris Johnson a enfreint les règles. Selon les médias, certains estiment que la question n'est plus de savoir si Boris Johnson va devoir quitter le pouvoir, mais quand. "Johnson perd le soutien des Tories", titre mercredi le conservateur Daily Telegraph, tandis que le populaire Daily Mail se demande si "la fête est finie pour le Premier ministre".

Outre les fêtes, sa réputation a été ternie par des soupçons de mensonge sur le financement de la luxueuse rénovation de son appartement de fonction, d'attribution de contrats entre amis durant la pandémie ou encore d'accusations de favoritisme.

S'il continue de refuser de partir, un vote de défiance au sein du parti, nécessitant 54 lettres pour être déclenché, suffirait à le renverser. Peu probable dans l'immédiat, cette option n'est cependant plus taboue chez les conservateurs, peu enclins à s'embarasser de dirigeants dans la tourmente et qui pourraient lui préférer le ministre des Finances Rishi Sunak ou la cheffe de la diplomatie Liz Truss.

Si cette crise autour du respect des règles apparaît comme la plus grave pour Boris Johnson, elle est loin d'être la première. Il a déjà été confronté aux tempêtes provoquées par le déplacement à travers l'Angleterre en plein confinement de son ex-conseiller Dominic Cummings et son ex-ministre de la Santé Matt Hancock avait dû démissionner après avoir été filmé embrassant une collaboratrice, au mépris des règles anti-Covid.

Trump pour les vaccins mais contre leur obligation

Donald Trump s'est déclaré mercredi opposé à toute obligation de vaccin contre le Covid-19, tout en recommandant de se faire vacciner, lors d'un rare entretien avec la radio publique américaine auquel il a mis fin brusquement en répétant ses accusations infondées sur une élection "truquée". "Les vaccins, je recommande de les prendre, mais je pense que cela doit être un choix individuel", a dit l'ancien président républicain à l'antenne de la radio nationale NPR, un choix peu commun pour le septuagénaire habitué de médias très conservateurs.

Donald Trump, qui demeure une figure centrale pour la droite américaine, a vivement critiqué l'idée d'obligation vaccinale, une option défendue par l'administration de son successeur démocrate Joe Biden. "Les obligations (vaccinales) font vraiment du mal à notre pays", a-t-il assuré au téléphone, "ça pénalise fortement notre économie". Interrogé sur la présidentielle de 2020, perdue par lui-même et son camp, Donald Trump a répété, sans preuve, que c'était une "élection truquée".

Face au journaliste de NPR Steve Inskeep qui lui opposait les preuves d'une élection sans fraude massive, aux résultats certifiés par ses propres alliés républicains, comme par exemple dans l'Etat de l'Arizona, l'ancien président a réagi ainsi: "Le nombre de bulletins ne veut rien dire! (La question), c'est qui a signé les bulletins, d'où venaient les bulletins".

Le milliardaire a jugé "avantageux" de continuer à parler de l'élection de 2020, afin que les électeurs s'inquiètent d'éventuelles fraudes aux élections de mi-mandat, à l'automne prochain, et en 2024. "La seule manière que cela ne se répète pas, c'est de résoudre ce problème de l'élection présidentielle truquée de 2020.

"Pressé par le journaliste, Donald Trump a poursuivi ses critiques, mais a conclu abruptement l'interview, lui rattrachant au nez d'un "Merci beaucoup Steve, merci". Jeudi dernier, lors d'un discours commémorant le premier anniversaire de l'assaut contre le capitol le 6 janvier 2021, le démocrate Joe Biden s'en était pris à "l'ancien président perdant", l'accusant d'avoir "tenté d'empêcher un transfert pacifique du pouvoir".

Bolsonaro minimise la flambée du variant Omicron qui "n'a tué personne" au Brésil

Le président brésilien Jair Bolsonaro a minimisé mercredi l'augmentation vertigineuse de cas de Covid-19 avec l'arrivée du variant Omicron qui, selon les experts, pourrait prochainement surcharger à nouveau les hôpitaux. "Omicron n'a tué personne. La personne qui est morte avait déjà des problèmes très sérieux, notamment aux poumons", a déclaré le chef de l'Etat dans un entretien au site Gazeta Brasil. Ce patient de l'Etat de Goiás (centre-ouest) a été le premier mort confirmé au Brésil du variant Omicron, selon les autorités municipales d'Aparecida de Goiânia.

Pour des experts, le variant serait déjà devenu majoritaire au Brésil. "Omi-

cron s'est déjà répandu dans le monde entier, et ceux qui savent de quoi ils parlent disent qu'il est fortement contagieux, mais avec une très faible létalité", a ajouté le président. "Certains disent même que ce serait un virus vaccinal.

Certaines personnes savantes et sérieuses, non liées à l'industrie pharmaceutique, disent qu'Omicron est bienvenu et qu'il peut être le signe de la fin de la pandémie", a insisté le président d'extrême droite. Cette hypothèse gagne actuellement du terrain parmi des gouvernements et des scientifiques d'autres pays. Interrogé par un journaliste brésilien à Genève au sujet de ces propos, Mike Ryan, chargé des situations d'urgence à l'Organisation mon-

diale de la santé (OMS), a dit qu'"aucun virus qui tue n'est bienvenu, surtout si la mort et les souffrances sont évitables".

"Ce n'est pas parce que le virus est moins sévère (avec le variant Omicron) que la maladie est légère", a-t-il ajouté, cité par le site brésilien Uol. M. Ryan a précisé qu'il n'était pas au courant des propos du président brésilien avant la question du journaliste.

Selon le dernier bilan officiel du ministère de la Santé, publié mardi soir, le Brésil a enregistré 70.765 nouveaux cas de Covid-19 en 24 heures, huit fois plus qu'il y a deux semaines (8.430). La moyenne mobile des sept derniers jours est de 43.660 contaminations quoti-

diennes, du jamais-vu depuis fin juillet. Dans l'Etat de Rio de Janeiro (sud-est), par exemple, le nombre de cas quotidiens a augmenté de 1.500% en 15 jours. Malgré cela, le président Bolsonaro demeure farouchement opposé à toute mesure de restriction. "Notre économie ne supporterait pas un nouveau confinement. Le Brésil entrerait en faillite", a-t-il affirmé lors de l'entretien à Gazeta Brasil. Il a défendu à nouveau la thèse controversée de l'"immunité collective" que conférerait une contamination de masse. "L'immunité collective est une réalité. Une personne immunisée avec le virus a beaucoup plus d'anticorps qu'une personne vaccinée. (...) Moi, par exemple, je ne suis pas vacciné

et je vais très bien", a-t-il lancé, un an et demi après avoir été contaminé.

Pour Jair Bolsonaro, le Covid-19 est une "maladie politisée": "Je suis peut-être le seul chef d'Etat au monde qui a eu le courage de donner son opinion". Depuis le début de la pandémie, le président brésilien a rejeté notamment le confinement, le port du masque et la vaccination. Une commission d'enquête du Sénat a recommandé en octobre son inculpation pour neuf crimes, dont "crime contre l'humanité", pour avoir "exposé délibérément les Brésiliens à une contamination de masse", alors que plus de 620.000 personnes sont mortes du coronavirus dans le pays.

Condamnation historique en Allemagne pour les crimes imputés au régime syrien

Un ancien colonel des services de renseignement syrien a été condamné jeudi par la justice allemande à la prison à vie pour crimes contre l'humanité dans le cadre du premier procès au monde lié aux exactions attribuées au régime de Bachar al-Assad.

La Haute Cour régionale de Coblenche (ouest) a reconnu coupable le Syrien Anwar Raslan, 58 ans, de la mort et de la torture de prisonniers dans un centre de détention secret du pouvoir à Damas, entre 2011 et 2012. Il s'agit de la deuxième condamnation dans ce procès après celle, en février 2021, d'un ancien agent plus subalterne du renseignement syrien. Les juges ont retenu la culpabilité de l'ex-haut gradé pour le meurtre de 27 personnes dans le centre de détention d'Al-Khatib, dit aussi branche 251.

Près de onze ans après le début du soulèvement populaire en Syrie, l'audience qui s'achève était la première à examiner les crimes imputés au régime syrien et maintes fois documentés par des activistes syriens et des ONG. En 2016, une commission d'enquête de l'ONU avait accusé le régime Assad d'"exterminer" des détenus. Anwar Raslan, qui dirigeait le service des enquêtes de la branche 251 du tentaculaire appareil de sécurité syrien, est resté muet tout au long de ce procès-fléuve entamé le 23 avril 2020.

Jeudi matin, il a écouté le verdict, traduit en arabe, sans émotion apparente, a constaté une journaliste de l'AFP. En mai 2020, ses avocats avaient toutefois lu une déclaration écrite dans laquelle l'ancien officier niait son implication présumée dans la mort et la torture de détenus. Une affirmation qu'il a répétée début janvier, via la lecture d'une nouvelle déclaration par son interprète, avant que la Cour ne se retire pour délibérer.



Dans un premier volet de ce procès très suivi par l'importante communauté syrienne en exil, la Haute Cour régionale de Coblenche a condamné en février 2021 Eyad al-Gharib, un ancien membre de ces services de renseignement, à 4 ans et demi de prison.

Pour ces procédures, l'Allemagne applique le principe juridique de la compétence universelle qui permet à un Etat de poursuivre les auteurs des crimes les plus graves, quels que soient leur nationalité et l'endroit où ils ont été commis.

Au moins une douzaine de victimes ont assisté au verdict. Des familles syriennes s'étaient

rassemblées en tout début de matinée devant le tribunal, tenant des banderoles et des affiches demandant "où sont-ils ?" en référence à leurs frères et soeurs disparus dans les centres de détention syriens.

Plus de 80 témoins ont défilé à la barre, dont 12 déserteurs et de nombreuses victimes qui ont exposé les sévices endurés dans des cellules insalubres et bondées de ce centre de détention secret : électrochocs, coups de pied et de câble, etc. Certains témoins ont néanmoins refusé de se présenter, d'autres ont été entendus le visage dissimulé ou coiffés d'une peruke par crainte de représailles sur leurs proches toujours en Syrie.

Pour la première fois, des photos de "César" ont été présentées dans un tribunal. Cet ex-photographe militaire avait exfiltré au péril de sa vie plus de 50.000 clichés montrant des milliers de détenus morts suppliciés.

Un autre Syrien a également témoigné des fosses communes dans lesquelles les cadavres des détenus morts étaient enfouis. "J'espère que nous avons pu donner une voix à ceux qui en sont privés" en Syrie, a affirmé à l'AFP Wassim Mukdad, partie civile pour ce procès. "Je veux que la justice soit rendue. (Mais je ne souhaite) ni vengeance, ni représailles", a-t-il ajouté.

Dans son réquisitoire, le procureur,

qui avait évoqué la responsabilité historique de l'Allemagne, a cité un survivant de l'Holocauste. Le conflit en Syrie a fait près de 500.000 morts et poussé 6,6 millions de personnes à l'exil à l'étranger. Anwar Raslan, en détention provisoire depuis trois ans, n'a jamais fait mystère de son passé lorsqu'il trouva refuge à Berlin avec sa famille en 2014.

Ses défenseurs n'ont cessé depuis d'arguer qu'il avait fait défection dès 2012 et avait tenté de ménager les prisonniers. Un autre procès lié au régime syrien, celui d'un médecin réfugié en Allemagne, doit s'ouvrir jeudi prochain à Francfort.

L'Algérie commence la nouvelle année 2022 avec plus de 316 détenus politiques



L'Algérie a commencé la nouvelle année 2022 avec plus de 316 détenus politiques et d'opinion, selon les médias algériens qui citent des rapports d'organisations de défense des droits humains. "Chaque jour, les autorités algériennes ne cessent de procéder à l'arrestation et l'interpellation des militants des droits de l'Homme, des activistes et opposants pacifiques", a déploré le site d'information en ligne "Algérie Part" dans un article intitulé "Le long hiver des libertés" en Algérie.

D'après la même source, les placements en détention provisoire, les condamnations à la prison ferme et les détentions arbitraires sont quasi quotidiennes en Algérie. Elle fait savoir que

rien que depuis le début du mois de janvier 2022, au moins 3 activistes ont été incarcérés par divers tribunaux et plus de 11 citoyens algériens ont été placés en garde-à-vue par les services de sécurité à travers l'ensemble du pays.

Au cours du mois de décembre dernier, plus de 45 activistes, opposants ou simples internautes ayant exprimé pacifiquement sur les réseaux sociaux leur hostilité à l'encontre du régime algérien ont été placés en détention arbitraire, regrette le média, pour qui l'Algérie avait également terminé l'année 2021 avec plus de 51 personnes placées en garde-à-vue par les services de sécurité pour des affaires entièrement liées à leurs opinions politiques.

Au mois de novembre 2021, au moins 24 autres activistes algériens ont été placés en détention et plus de 44 citoyens et citoyennes ont été placés sous mandat de dépôt, poursuit le média, notant que si l'on remonte plus loin, "le bilan devient encore plus lourd, plus sinistre". Dans ce sens, il relève que plus de 537 Algériens ont été emprisonnés depuis la reprise des marches populaires du Hirak le 22 février 2021 et plus de 7100 Algériens ont été arrêtés et interpellés par les services de sécurité pour leur participation à des actions militantes inscrites contre le régime algérien. Il met en garde que "cet hiver long et froid des libertés publiques en Algérie risque d'être encore plus tempétueux en 2022".

Economie

Les primes émises en affaires directes des assurances à 45,1 MMDH en 2020

Les primes émises en affaires directes des assurances ont atteint 45,1 milliards de dirhams (MMDH) en 2020, selon l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS). "En dépit d'une conjoncture difficile marquée par une crise sanitaire avec des impacts importants sur l'activité économique, l'activité d'assurances a réalisé une légère hausse de 1%, avec un volume des primes émises en affaires directes qui a atteint 45,1 milliards de dirhams, marquant un ralentissement par rapport à la croissance enregistrée en 2019 (+8,6%)", indique l'ACAPS dans son rapport annuel 2020 présenté mercredi par le président par intérim de l'Autorité, Othman Khalil El Alamy, au chef du gouvernement, Aziz Akhannouch.

Ledit rapport fait également ressortir que la structure du chiffre d'affaires (CA) reste dominée par les catégories "vie et capitalisation" et "véhicules terrestres à moteur", qui ont drainé 71,7% des émissions, rapporte la MAP. En incluant les accidents corporels et les accidents du travail, ce taux s'établit à 86,4%.

En termes de positionnement, le Maroc occupe désormais le 49ème rang à l'échelle mondiale, gagnant ainsi une place par rapport à l'année 2019. Il a conservé la 2ème place en Afrique derrière l'Afrique du Sud et la 3ème dans le monde arabe après les Emirats Arabes Unis et l'Arabie Saoudite. Le marché marocain de l'assurance a affiché en 2020 un taux de pénétration de 4,1%, ce qui lui a permis d'occuper le 1er rang au niveau du monde arabe et la 2ème position au niveau de l'Afrique après l'Afrique du Sud.

Par ailleurs, l'ACAPS précise que l'assurance vie et capitalisation a enregistré un léger repli de 0,3% avec une collecte de 20,4 MMDH et ce, après plusieurs années de croissance. L'épargne en dirhams a accusé un recul de 1% à 16,1 MMDH, tandis que la collecte sur les supports en unités de compte a affiché une croissance à deux chiffres de 15,7% à 1,4 MMDH.

Au total, les produits d'épargne ont généré 85,7% de la collecte "vie et capitalisation", soit 17,5 MMDH, en stagnation par rapport à 2019. Pour sa part, l'assurance décès s'est contractée de 3,2% à 2,9 MMDH.

S'agissant des assurances non vie, elles ont enregistré une augmentation de 2,2% par rapport à 2019, avec des primes émises de 24,7 MMDH. Cette progression, en temps de crise, n'a été possible que grâce à l'apport de la nouvelle garantie obligatoire contre les conséquences d'événements catastrophiques et à la bonne performance de l'assurance incendie et éléments naturels (+311,6 millions de dirhams). Sans l'apport de la garantie des conséquences des événements catastrophiques, l'activité du secteur des assurances aurait stagné en 2020.

Les crédits aux ménages progressent de 5%



Les crédits aux ménages ont enregistré une hausse annuelle de 5% au terme des onze premiers mois de l'année 2021, a indiqué Bank Al-Maghrib dans un rapport rendu public récemment.

Cette évolution traduit essentiellement une augmentation de 5,3% des prêts à l'habitat, a fait savoir la Banque centrale dans son tableau de bord crédits-dépôts bancaires qui établit l'encours du crédit bancaire à 965,3 MMDH à fin novembre, soit une hausse annuelle de 2,8%.

La même source indique que le financement participatif des-

tiné à l'habitat, sous forme notamment de Mourabaha immobilière, a poursuivi sa progression au cours de la même période. Selon l'institution publique, il s'est établi à 15,5 MMDH à fin novembre 2021, après avoir atteint 10,7 MMDH une année auparavant.

Il est important de rappeler que l'enquête de conjoncture de BAM indique qu'au troisième trimestre 2021, « les banques déclarent un durcissement des critères d'octroi aussi bien pour les prêts à l'habitat que pour les crédits à la consommation ».

S'agissant de la demande, le document rapporte qu'« elle aurait connu une stagnation, recouvrant une hausse pour les prêts à la consommation et une baisse pour ceux à l'habitat ».

En ce qui concerne les taux appliqués aux nouveaux crédits aux ménages, Bank Al-Maghrib fait état d'une baisse de 2 pbs à 4,24% pour les crédits à l'habitat et de 13 pbs à 6,51% pour ceux à la consommation au titre du troisième trimestre de l'année écoulée.

A noter que les crédits aux entreprises non financières privées (ENF) ont, pour leur part, connu une augmentation annuelle de 4% recouvrant des hausses de 9,7% des facilités de trésorerie et de 1,8% des prêts à l'équipement ainsi qu'une baisse de 7,3% des prêts immobiliers.

Rappelons par ailleurs que les résultats de l'enquête de conjoncture de BAM, au titre du troisième trimestre 2021, indiquaient que l'accès au financement a été jugé normal par 89% des entreprises industrielles, avec un coût du crédit en stagnation.

Sur les conditions d'octroi de crédit disponibles, ces mêmes résultats révélaient que « les banques auraient maintenu inchangés les critères d'octroi des crédits aux entreprises pour tous les objets de crédit à l'exception des prêts à la promotion immobilière où ils auraient été légèrement durcis », souligne la Banque centrale.

A titre de rappel, par taille d'entreprise, l'enquête indiquait que les critères d'octroi des crédits « auraient été maintenus inchangés aussi bien pour les TPME que pour les GE ».

En ce qui concerne la demande, Bank Al-Maghrib affirme qu'elle aurait enregistré une hausse aussi bien pour les grandes entreprises (GE) que pour les très petites, petites et moyennes entreprises (TPME).

Par objet, le document rappelle aussi qu'« elle aurait marqué un accroissement pour les prêts de trésorerie, une baisse pour les crédits à l'équipement et une stagnation pour ceux à la promotion immobilière ».

Notons qu'au cours de la même période, les taux appliqués

aux nouveaux crédits sont ressortis en hausse, d'un trimestre à l'autre, de 13 pbs à 4,17% ; et que, par taille d'entreprise, ils ont augmenté de 12 pbs à 3,83% pour les GE et de 15 pbs à 4,98% pour les TPME.

Selon le tableau de bord crédits-dépôts bancaires de BAM, à fin novembre 2021, les dépôts auprès des banques ont enregistré une hausse annuelle de 7,2% pour s'établir à 1 046 MMDH.

A en croire la Banque centrale, les dépôts des ménages se sont établis à 774,1 MMDH, en hausse annuelle de 3,9% avec 185,2 MMDH détenus par les MRE, tandis que les dépôts des entreprises privées ont progressé de 9,9% pour atteindre 161,9 MMDH au terme de la même période.

Commentant l'évolution des taux de rémunération des dépôts à terme à 6 mois et de ceux à 12 mois, la même source indique qu'ils ont enregistré des hausses de 2 points de base et de 30 points pour s'établir respectivement à 2,15% et à 2,51%, au onzième mois de l'année écoulée.

Quant aux comptes d'épargne, il ressort du tableau que « leur taux minimum de rémunération a été fixé à 1,05% pour le premier semestre 2022, soit une hausse de 2 points de base par rapport au semestre précédent ».

Alain Bouthy



L'encours du crédit bancaire s'est établi à plus de 965,3 MMDH à fin novembre 2021, en hausse annuelle de 2,8%, selon BAM

Admission temporaire: Les mesures d'assouplissement prorogées à fin juin 2022

L'Administration des douanes et impôts indirects (ADII) a annoncé avoir prorogé, jusqu'au 30 juin 2022, la durée de validité des mesures d'assouplissement pour la régularisation des comptes souscrits sous les régimes économiques de l'ad-

mission temporaire.

"Afin d'atténuer l'impact de la crise sanitaire, des mesures d'assouplissement pour la régularisation des comptes souscrits sous les régimes économiques de l'admission temporaire pour perfectionnement

actif, de l'entrepôt industriel franc, de l'admission temporaire et de l'entrepôt privé particulier, ont été actées", indique l'ADII dans une circulaire (n° 6268/313), rappelant que la date limite pour le bénéfice de ces avantages a été fixée au 31 décembre

dernier.

A présent, et compte tenu de la persistance des effets négatifs de cette crise, il a été décidé de proroger jusqu'au 30 juin 2022 la durée de validité de ces mesures, souligne la même source.

BKGR table sur une croissance économique de 2,9% en 2022

L'économie nationale devrait enregistrer une croissance de +2,9% en 2022, contre +3,0% prévue initialement, estime BMCE Capital Global Research (BKGR) dans sa publication annuelle "Strategy" 2021-2022.

"Pour notre part, nous tablons dans notre scénario central actualisé sur une croissance économique de +2,9% en 2022 (vs. +3,0% initialement) en tenant compte d'une dégradation davantage marquée de la production agricole dans un contexte de retard pluviométrique important avec un déficit de près de -60% en début janvier 2022", indique BKGR dans son rapport intitulé "Le pari d'une sortie réussie de la crise pandémique".

Dans ces conditions, rapporte la MAP, le marché boursier devrait maintenir un cap haussier, dépendamment de l'arbitrage avec le taux

et de la réalisation d'opérations stratégiques escomptées dont éventuellement de nouvelles introductions en Bourse (2 à 3 attendues), de possibles privatisations partielles (Marsa Maroc et éventuellement Maroc Telecom) et des rapprochements capitalistiques (Atlantisanad et Crédit du Maroc, Sanlam Maroc et Allianz), ajoute la même source. Selon BKGR, la bonne orientation de l'économie en 2021 a permis d'éviter un glissement vers le pire au regard des dégâts importants occasionnés par la récession de 2020. Elle devrait, certes, permettre de remettre notre pays en marche mais nécessite, plus que jamais, un fort accompagnement en matière de rationalisation budgétaire pour éviter tout risque de délitement.

A partir de 2022, la politique budgétaire doit donner la priorité à la consolidation des comptes publics et à la relance, estime l'institut, ajoutant qu'il est, en effet, impératif de comprimer à nouveau le déficit courant pour le ramener à un niveau davantage proche de celui d'avant-crise (-4,3% en 2019) et le stabiliser autour de -3,5% du produit intérieur brut à moyen terme. "Pour cela, le budget 2022 s'inscrit dans une logique de réduction du déficit global afin de limiter la pression sur la dette publique et de garder suffisamment de marges de



manœuvre tant pour pouvoir faire face à d'éventuels chocs futurs que pour pouvoir financer, le moment opportun, les ambitions de développement du Nouveau Modèle de Développement", relèvent les spécialistes de BKGR. En attendant de pouvoir réellement s'engager dans ce chantier structurant pour le pays, le Maroc cherche, dès à présent, à répondre positivement et simultanément à deux exigences majeures, note BKGR.

Il s'agit de généraliser le système de la protection sociale à l'ensemble de sa population, en

incluant les actifs indépendants et le secteur informel, ce qui va nécessiter la mobilisation d'un conséquent budget de financement (51 milliards de dirhams (MMDH) par an entre 2022 et 2025) ainsi que renforcer le climat des affaires via l'intensification des efforts ambitionnant de hisser le Maroc parmi les 50 premières économies mondiales, avance la même source. L'adoption des meilleures pratiques entrepreneuriales internationales, la simplification des procédures administratives et la fluidification de l'agencement législatif notamment

à travers la promulgation d'une nouvelle charte des investissements sont autant de prérequis qu'il urge de mettre en œuvre, poursuit la publication. "Éléments que la loi de Finances 2022 intègre parfaitement dans ses priorités même si le profil de la croissance économique est attendu moins dynamique qu'une année auparavant", rappelle le document, expliquant qu'il serait biaisé par un effet de base négatif de la valeur ajoutée agricole projetée en contraction de -3,3% en raison d'un repli mécanique attendu de la récolte céréalière.



Le marché boursier devrait maintenir un cap haussier

Tanger Med franchit la barre de 7 millions de conteneurs en 2021

Un total de 7.173.870 conteneurs EVP (Equivalent Vingt Pieds) ont été traités en 2021 dans le complexe portuaire Tanger Med, en croissance de 24% par rapport à l'année précédente.

Ce trafic résulte de la montée en régime continue du port Tanger Med 2 après le démarrage successif des terminaux TC4 en 2019 puis TC3 en 2021, indique un communiqué de Tanger Med Port Authority (TMPA).

Ce résultat confirme le leadership de Tanger Med en Méditerranée et en Afrique, et consolide la position de ce hub majeur pour les grandes alliances maritimes mondiales menées respectivement par Maersk Line, CMA CGM et Hapag Lloyd, précise la même source.

Pour ce qui est du tonnage global, la MAP rapporte que 101.054.713 tonnes de marchan-

dises ont été manutentionnées pour la première fois dans le complexe portuaire Tanger Med, en croissance de 25% par rapport à 2020. Le tonnage ainsi traité par le complexe portuaire Tanger Med représente plus de 50% du tonnage global manutentionné par l'ensemble des ports du Maroc.

S'agissant du trafic roulier, le complexe portuaire a traité 407.459 camions TIR en 2021, en croissance de 14% par rapport à 2020, note le communiqué, expliquant que ce trafic a principalement été porté par la reprise des exportations industrielles, ainsi que par la bonne performance de la campagne agricole et des exports agro-industriels.

En outre, 429.509 véhicules neufs ont été manutentionnés sur les deux terminaux à véhicules du port Tanger Med en 2021, en croissance de 20% par rapport à l'année

précédente, fait savoir TMPA, précisant que le trafic regroupe principalement 278.651 véhicules Renault dont 250.532 destinés à l'export et une montée en puissance des exports des véhicules PSA avec 100.030 voitures à l'export. Le trafic du vrac liquide a connu, de son côté, une augmentation de 9% par rapport à l'année 2020. Il a enregistré un trafic total de 8.744.900 tonnes d'hydrocarbures manutentionnés.

Le trafic du vrac solide a enregistré un total de 342.804 tonnes manutentionnées, en hausse de 13% par rapport à l'année 2020, porté par le trafic des bobines d'acier, des pales éoliennes et des céréales.

Quant au trafic des passagers, toujours impacté par le contexte sanitaire, le communiqué fait savoir que 587.320 passagers ont transité par le port Tanger Med en 2021, en

baisse de 14% par rapport à 2020.

Concernant le trafic maritime, 10.902 navires ont fait escale au port Tanger Med en 2021 en croissance de 12% par rapport à 2020. Le complexe portuaire a accueilli durant l'année écoulée près de 929 méga-ships (taille supérieure à 290 mètres).

Ces performances réalisées pendant l'année 2021 confirment la position du complexe portuaire en tant que hub stratégique majeur, ainsi que son rôle clef en tant que plateforme logistique privilégiée au service de la compétitivité logistique nationale, souligne la même source.

Ces réalisations résultent de la collaboration continue de l'ensemble des partenaires du complexe portuaire Tanger Med notamment les armateurs, les concessionnaires, les autorités locales et les administrations concernées.

Art & culture

“La machine à rêver” de Niki de Saint Phalle illumine l'esplanade du Musée Mohammed VI

La machine à rêver est une nouvelle sculpture de l'artiste franco-américaine de renom, Niki de Saint Phalle, qui vient illuminer et colorer, à partir de mercredi, l'esplanade du Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain (MMVI).

"Une première sur le continent africain et dans le monde arabe, cette sculpture est exposée sur l'esplanade du Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain à quelques mètres du guerrier Massai d'Ousmane Sow, du cheval de Fernando Botero, des sculptures d'Ikram Kabbaj et de Farid Belkahlia", a affirmé le président de la Fondation nationale des Musées (FNM), Mehdi Qotbi, à l'occasion du vernissage de cette exposition.

Les passionnés de l'art pourront admirer l'œuvre de Niki de Saint

Phalle, l'une des plus grandes artistes du XX^{ème} siècle, qui orne tous les grands musées du monde grâce notamment à la générosité du célèbre collectionneur Michael Benabou, un amoureux du Maroc, a-t-il déclaré à la presse.

Le collectionneur a fait part de son admiration pour "tout ce que le Maroc a fait sous le règne de SM le Roi Mohammed VI pour la culture", a révélé M. Qotbi, assurant que cette exposition va offrir, à tous les Rabatis et à tous les Marocains, pendant deux ans voire plus, la chance d'admirer "La machine à rêver".

"Nous allons continuer de fleurir cette ville en lui donnant de la couleur et l'image de la beauté digne de Rabat, ville lumière et capitale de la culture", a-t-il souligné.

De son côté, le directeur du Musée



Mohammed VI d'art moderne et contemporain, Abdelaziz El Idrissi, a affirmé que l'installation de la sculpture "La machine à rêver" vient enrichir l'offre muséale du MMVI, déjà marquée par la présence de quatre grands sculpteurs sur le parvis. "C'est une opportunité inouïe de s'ouvrir sur la société et d'attirer les gens vers le monde de l'art et de créer une relation dialectique entre la société et le musée", a-t-il dit.

Conçue en 1970, "La machine à rêver" symbolise les rêves, les espoirs et les ambitions des femmes. Une thématique primordiale dans l'œuvre de l'artiste, exprimée notamment à travers cette sculpture qui traduit sa vision féministe engagée et émancipatrice. "Niki de Saint Phalle, amazone qui a su assumer la violente révolte de toute une époque à travers

la sienne propre et dont l'œuvre immense est prête à affronter les siècles à venir", disait Pierre Restany, historien et critique d'art français.

Les sculptures monumentales de Niki de Saint Phalle sont connues dans le monde entier pour leurs formes et leurs couleurs vives.

Dans la continuité de ses actions en faveur de l'inclusion de l'art dans l'espace urbain, la Fondation nationale des musées a procédé, à travers la mise en place de cette nouvelle sculpture, à compléter et apporter une touche colorée et joyeuse, en cette période, aux œuvres déjà installées sur le parvis du MMVI.

Cet ensemble d'œuvres, qui se confond avec le paysage urbain, fait de Rabat un véritable musée à ciel ouvert et vient confirmer son statut de "Ville lumière et capitale de la culture".

Le Musée Mohammed VI, premier en Afrique à se doter de l'énergie solaire



Le Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain (MMVI) est désormais le premier musée d'Afrique à auto-produire son électricité grâce à une installation photovoltaïque.

Le coup d'envoi symbolique

de cette initiative a été donné, mercredi à Rabat, par le président de la Fondation nationale des musées (FNM), Mehdi Qotbi, et le directeur général de l'Institut de recherche en énergie solaire et énergies nouvelles (IRESEN),

Badr Ikken.

Lancée au musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain (MMVI), cette initiative s'inscrit dans le cadre du strict respect de l'engagement ferme de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en matière de lutte contre le changement climatique et Son appel à "un éveil de la conscience mondiale et à un engagement collectif responsable permettant de faire face aux changements climatiques" pour assurer un avenir meilleur à toute l'humanité.

Dans une déclaration de circonstance, le directeur général de l'IRESEN a indiqué que le lancement de ce projet revêt une importance particulière car il donne la véritable mesure de "l'engagement de la culture en faveur de la préservation de l'environnement et de la planète".

"Cette solution technologique pourrait être dupliquée dans les autres musées du Royaume", a-t-il

déclaré à la presse, ajoutant que le MMVI est le premier musée à intégrer le solaire et un système de stockage (des batteries) à l'échelle africaine.

De l'avis de M. Ikken, ce projet, qui permettra à terme de réduire la facture énergétique de plus de 50%, pourrait être utilisé dans d'autres administrations publiques au niveau national et continental.

Pour sa part, Zakaria Naimi, directeur de Green Energy Park, une plateforme de recherche et de formation en énergie solaire développée par l'IRESEN, a relevé que ce projet ambitionne de développer un modèle technologique viable qui intègre l'énergie solaire dans les administrations, en l'occurrence les musées, ainsi que toutes les approches d'efficacité énergétique de digitalisation et de stockage électro-chimique. "L'objectif à terme étant de pouvoir accompagner la transition énergétique au niveau de tout type

de bâtiment en réduisant la facture énergétique", a-t-il fait observer.

La FNM, conjointement avec l'IRESEN et sa plateforme internationale de recherche Green Energy Park, avaient signé, en octobre 2020, une convention de partenariat afin de développer un modèle innovant de production et gestion de l'énergie au niveau du MMVI.

Ainsi, un nouveau système de supervision en temps réel, tenant compte des exigences de conservation des œuvres, fut développé, permettant un contrôle automatique de ces différents paramètres et optimisant, par conséquent, la consommation énergétique des terminaux énergivores.

La cérémonie s'est déroulée en présence du directeur du Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain, Abdelaziz El Idrissi, ainsi que de représentants des médias et de personnalités du monde des arts.

Le recueil "La traduction en citations: Florilège" traduit par Aziz Lemtaoui

La première édition de la traduction du recueil "La traduction en citations: Florilège" de Jean Delisle, sera publiée prochainement à la maison d'édition "Al-Rafidain" par le traducteur Aziz Lemtaoui.

Ce dictionnaire encyclopédique est un voyage captivant dans le monde de la traduction depuis les époques grecque et latine, en passant par le Moyen âge et le siècle des Lumières jusqu'à l'époque actuelle.

Ce recueil, qui renferme plus de 2700 aphorismes et définitions, aborde les grandes questions de la traduction et interpelle toutes les parties concernées à engager un dialogue inclusif et à promouvoir un débat contradictoire.

Le recueil comprend deux introductions, une préface d'Henri Meschonnic, une partie analytique, ainsi que des annexes pour clarifier le texte traduit et une bibliographie. M. Lemtaoui souhaite que cette traduction constitue un ajout qualitatif dans le domaine de la théorie et la pratique de la traduction pour la diffusion d'un discours "rationnel et moderne". Aziz Lemtaoui est lauréat du prix du Maroc du livre 2018 dans la catégorie "Traduction" pour sa traduction de "La théorie des genres littéraires" de Jean-Marie Schaeffer. Il compte également à son actif plusieurs études traduites qui sont publiées dans des revues spécialisées.

Par ailleurs, Jean Delisle, MSRC, est diplômé de la Sorbonne Nouvelle et professeur émérite de l'Université d'Ottawa. Il a signé, dirigé ou co-dirigé une vingtaine d'ouvrages et est traduit dans une quinzaine de langues.



L'univers de Khadija El Hattab ou quand les valeurs humaines se déclinent en toiles

L'univers de l'art plastique de Khadija El Hattab braque les projecteurs sur les thèmes des relations et des valeurs humaines nobles dans toutes leurs manifestations et leurs formes. Ses œuvres sont porteuses d'un ensemble de messages, s'appuyant sur les couleurs et les formes qui dominent les sujets de ses créations.

Dans les détails et les écueils de son univers, cette plasticienne, qui expose actuellement certaines de ses œuvres à Casablanca, cherche à travers les couleurs à traduire certaines valeurs humaines, notamment l'ouverture, l'acceptation, la sympathie, la solidarité, la courtoisie et les valeurs qui renforcent le développement de l'humanité, tout en les remodelant artistiquement.

Ses œuvres reflètent également un mouvement continu vers l'autre. Khadija El Hattab considère, ainsi, la diffusion et la promotion de la pratique artistique comme un pilier important pour le développement individuel et sociétal, et la dissémination de ces valeurs.

Dans ce sens, El Hattab estime que l'art plastique constitue une sorte de vision de la réalité et un moyen de traiter certaines thématiques, à travers l'équilibre et l'inter-

férence des couleurs de manière simple et simplifiée permettant au destinataire d'en saisir le message.

En effet, le choix des couleurs et leurs interférences constituent un moyen de mettre en valeur une idée essentielle selon laquelle tout développement ou progrès des nations repose sur la conjugaison des efforts de tous, et peut s'étendre jusqu'à la nature, à travers sa protection et sa préservation.

Dans un entretien à la MAP, la plasticienne a relevé que les toiles constituent un appel à l'optimisme quant à l'avenir, en dépit des obstacles et des contraintes, étant donné que c'est l'élément qui les alimente et leur fournit l'énergie nécessaire pour faire face aux multiples défis de l'avenir.

L'artiste Khadija El Hattab a, à cet égard, mis en avant ses dernières nouveautés artistiques, et l'évolution de son expérience créative dans le traitement de sujets qui l'interpellent, notamment en ce qui concerne le thème des valeurs humaines.

Elle a, en outre, souligné que la tenue de cette exposition du 8 au 31 janvier à Casablanca pour la présentation de plus de 50 toiles a ses significations, eu égard à l'espoir que suscite ce premier mois de l'an-



née que tout le monde souhaite de tout cœur qu'elle soit meilleure que les deux précédentes.

S'agissant du choix du thème "Aube" pour cette exposition, la plasticienne a expliqué que l'aube signifie le début d'une nouvelle journée et d'un nouvel espoir après une nuit obscure, tout comme le mois de janvier qui constitue le début de l'année 2022, dans l'espoir d'avoir un avenir meilleur qui effacera les effets de cette crise pandé-

mique qui secoue le monde entier.

L'organisation d'une exposition individuelle, a-t-elle ajouté, est intervenue suite à plusieurs autres collectives qui se sont limitées à un cercle restreint de proches et amis, notant que cette exposition vise à contribuer à la dynamique que connaît le Royaume et son accompagnement, en particulier pour ce qui est du développement culturel, et l'intérêt grandissant manifesté par différentes catégories sociales.

Bouillon de culture

Cinéma

Le film "Onoda - 10.000 nuits dans la jungle" du réalisateur français Arthur Harari a remporté, mercredi, le Prix Louis-Delluc, l'une des plus prestigieuses récompenses du cinéma français.

Arthur Harari, né en 1981 à Paris, succède ainsi au documentariste Sébastien Lifshitz, récompensé l'an dernier pour "Adolescentes".

Composé d'une vingtaine de critiques et personnalités, sous la présidence de l'ancien président du Festival de Cannes Gilles Jacob, le jury du Prix Louis-Delluc a également récompensé, dans la catégorie premier film, "Vers la Bataille" d'Aurélien Vernhes-Lermusiaux.

Tourné au Cambodge et en japonais, Onoda avait été projeté à la dernière édition du Festival de Cannes en ouverture de la section "Un Certain Regard".

Le long-métrage, sorti en pleine crise sanitaire, dresse en près de trois heures le portrait d'un soldat japonais ne voulant ni la paix ni mourir, et qui a continué à se battre trente ans après la Seconde Guerre mondiale.

Onoda est le deuxième film après Diamant Noir en 2016 à avoir remporté ce prix face à des cinéastes confirmés qui étaient également en lice comme Valérie Lemercier pour "Aline", Arnaud Desplechin pour "Tromperie" et Bruno Dumont pour "France".

Festival

La 72e édition du Festival du cinéma de Berlin se tiendra du 10 au 16 février dans la capitale allemande et débutera par la projection de "Peter von Kant", du réalisateur français François Ozon, ont annoncé mercredi les organisateurs.

"Nous sommes particulièrement heureux d'accueillir à nouveau François Ozon au festival et d'ouvrir la prochaine édition avec son film", projeté en sélection officielle, écrit dans un communiqué la direction de la Berlinale.

"Pour l'ouverture, nous avons cherché un film qui puisse apporter de la légèreté et de l'élan dans notre quotidien morose", explique la même source.

"Peter von Kant" est une "adaptation libre" du film du réalisateur allemand Rainer Werner Fassbinder "Les larmes amères de Petra von Kant".

Le film réunit notamment Isabelle Adjani, Denis Menochet, nominés à deux reprises aux Césars, et l'actrice allemande Hanna Schygulla, ancienne égérie de Fassbinder.

Plusieurs films de François Ozon ont déjà été choisis en sélection officielle de la Berlinale, dont "Grâce à Dieu", Grand prix du jury en 2019, et "Huit Femmes".

Le jury de cette édition est présidé par le réalisateur américain Night Shyamalan. Le festival se déroule cette année en grande partie en présentiel, après une édition 2021 en ligne.

* VETROPLAST*
SARL RC:348851
I. Aux termes du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 09 Décembre 2021, les associés de la Société à Responsabilité Limitée « VETROPLAST-SARL » au capital de 100.000,00 DH, dont le siège est à Casablanca, GROUPE ATTAKADOUM GH2-17,2EME ETAGE SIDI BERNOUSSI, décident :

- Transfert du siège social de Casablanca, GROUPE ATTAKADOUM GH2-17,2EME ETAGE SIDI BERNOUSSI, à Casablanca, MAGASIN 32 RUE 18 REKBOUT SIDI MOUMEN, à compter du 01 DECEMBRE 2021.
- Mise à jour des statuts, Pouvoirs à donner

II. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 12/01/2022 sous le numéro 808047.

N° 211/PA

CONSTITUTION
Par acte SSP, il a été établis les statuts d'une société SARL AU ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : STE CLEAN BIO MULTI SERVICES SARL (A.U)
Objet :
• ENTREPRENEUR DU NETTOYAGE DES DEVANTURES MAGASINS APPARTEMENTS.
• ENTREPRENEUR DE LA PLANTATION OU DE L'ENTRETIEN DES PARCS JARDINS AVENUS ETC.
• NEGOCIANT.
Gérance : Mr. FAIZ AMINE, Né le 15/04/1997 CIN N° R365106 Demeurant à 07 RUE AL YASSAMINE HAY BAROI AL HOCEIMA.
1- Capital : 100.000,00 DH
2- Capital Social
3- Mr. EL FAIZ AMINE : 1000 PARTS.
4- Soit au total Mille PARTS : 1000 parts
5- Durée : 99 ans.
6- Siège Social: 13 RUE AL YASSAMINE LOTISSEMENT HAY AL MARSSA AL-HOCEIMA.
7- Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima, l'immatriculation au RC a été faite le 10/01/2022 sous le n°32.

N° 212/PA

« SOCIETE PHARMACEUTIQUE DE CASABLANCA » par abréviation « SOPHACA » S.A
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 30.900.000,00 DIRHAMS
Siège social : Lotissement CIVIM, Lot N° 14 Route de l'aéroport, Sidi Maarouf -Casablanca I.F. N°1001939 R.C. N°40833
AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL
I- En date du 28 Décembre 2021, L'Assemblée Générale Extraordinaire constate la souscription intégrale de 10 300 actions de 1 000,00 Dirhams chacune, représentant le montant de l'augmentation de capital social décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 06 décembre 2021, et libérées en numéraire à la

souscription. Elle constate que les actions relatives à l'augmentation de capital social de vingt millions six cent mille (20.600.000,00) dirhams à trente millions neuf cent mille (30.900.000,00) di-

rhams ont été régulièrement émises, souscrites et que conformément à la loi, la déclaration de souscription et de versement a été reconnue sincère.
• En conséquence de cette résolution, l'Assemblée Gé-


nérale décide de modifier comme suit l'article 7 des statuts :
Article 7 : Capital Social
Le capital social est fixé à la somme de Trente Millions Neuf Cent Mille (30.900.000,00) de dirhams ;

il est divisé en Trente Mille Neuf Cents (30.900) actions nominatives de Mille (1 000,00) dirhams chacune réputées numérotées de 1 à 30.900 inclus.
II - Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal

de Commerce de Casablanca, le 10 Janvier 2022 sous le n°807714.
POUR EXTRAIT ET MENTION
Le Président du Conseil d'Administration
N° 213/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE MIDELT SECRETARIAT GENERAL D.B.M./S.M.						
PROGRAMME PREVISIONNEL DES PROJETS DE LA PROVINCE DE MIDELT AU TITRE 2022 -						
Secteur	CERCLE	Commune(s)	Intitulé du projet	MODE DE PASSATION	CONSTANCE	PERIODE PREVISIONNELLE DE PUBLICATION
EDUCATION	MIDELT	AMERSID	TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR AIT BEN AZOU - PROVINCE DE MIDELT.	A00	TRAVAUX	A PARTIR DE FEVRIER
			TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR TAFST - PROVINCE DE MIDELT			
			TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR TITOURMAS - PROVINCE DE MIDELT			
			TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE PREFABRIQUE D'UNE SALLE DE CLASSE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR ZRIOUILA - PROVINCE DE MIDELT			
			TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR AIT ICHOU OU ALI - PROVINCE DE MIDELT.			
			TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR AIT TOUGHACH - PROVINCE DE MIDELT			
		AIT AYACH	TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE DEUX SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR BOUAMAMA - PROVINCE DE MIDELT			
			TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR ASSAKAR - PROVINCE DE MIDELT			
			TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR BOUDRAA - PROVINCE DE MIDELT			
			TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR TAMALOUT - PROVINCE DE MIDELT			
			TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 7 UNITES PRESCOLAIRES			
			TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR BOULALLOUL - PROVINCE DE MIDELT			
	ZAIDA	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE UNITE PRESCOLAIRE				
		TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR GUERWOUAN - PROVINCE DE MIDELT				
		TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR OUALGH - PROVINCE DE MIDELT				
		TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE UNITE PRESCOLAIRE				
		TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE DEUX SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR ITZER - PROVINCE DE MIDELT				
		TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX UNITES PRESCOLAIRES				
	AIT BEN YAACOUB	TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE DEUX SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR TAMAYOUST - PROVINCE DE MIDELT				
		TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE UNITE PRESCOLAIRE				
		BOUMIA	TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR IGHZDIS - PROVINCE DE MIDELT			
			TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE PREFABRIQUE D'UNE SALLE DE CLASSE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR TAMOUAJAT - PROVINCE DE MIDELT			
			TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 4 UNITES PRESCOLAIRES			
			TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE DEUX SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR AGHBALOU - PROVINCE DE MIDELT			
TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR MOUJADDID - PROVINCE DE MIDELT						
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE UNITE PRESCOLAIRE						
TOUNFIT	TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE DEUX SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR ISTRECHROUR - PROVINCE DE MIDELT					
	TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR TAWRAWT - PROVINCE DE MIDELT					
	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 3 UNITES PRESCOLAIRES					
	TIZI N'GUACHOU SIDI YAHYA OUYOUSSEF					
	TANIURDI					
	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX UNITES PRESCOLAIRES					
IMILCHIL	AMOUQUER					
	TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A DOUAR AMOUQUER - PROVINCE DE MIDELT					
	OUTERBAT					
	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX UNITES PRESCOLAIRES					
	TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A DOUAR AIT ALI - PROVINCE DE MIDELT					
	AIT YAHYA					
RICH	GUERS TIALALINE					
	TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE DEUX SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR KARRANDOU - PROVINCE DE MIDELT					
	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 7 UNITES PRESCOLAIRES					
	GOURRAMA	TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE 3 SALLES DE CLASSES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR OJAD DAHAB - PROVINCE DE MIDELT				
		TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE 4 SALLES DE CLASSES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR TAGRIT - PROVINCE DE MIDELT				
		TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE DEUX SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR TIWZAGUIN - PROVINCE DE MIDELT				
		TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX UNITES PRESCOLAIRES				
		GUR	TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR MELLAHA - PROVINCE DE MIDELT			
			TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR TOULAL - PROVINCE DE MIDELT			
	TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE DEUX SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR IRARA - PROVINCE DE MIDELT					
	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 4 UNITES PRESCOLAIRES					
	TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE DEUX SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR TGARSIT - PROVINCE DE MIDELT					
TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE DEUX SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR TILICHT - PROVINCE DE MIDELT						
SEIAYAD	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX UNITES PRESCOLAIRES					
	ZAOUIT SIDI HANZA	TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR ZAOUIT SIDI HAMA ZA - PROVINCE DE MIDELT				
		TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR TANGHIT - PROVINCE DE MIDELT				
		TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 7 UNITES PRESCOLAIRES				
		TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE UNITE PRESCOLAIRE				
		MZZL	TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE DEUX SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR AIT MOUSSA OUI ALI - PROVINCE DE MIDELT			
TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR AIT LAABAS - PROVINCE DE MIDELT						
NZALA	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 5 UNITES PRESCOLAIRES					
	TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE AUX DOUAR BOUDAADA					
AEP						

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE RHAMNA

Objet : Travaux de signalisation horizontale et verticale du réseau routier classé relevant de la province de Rhamna

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2022
OUVERTURE DES PLS LE 10/02/2022

Le 10/02/2022 à 10h 30 (dix Heures et demi), Il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna (Benguerir) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux de signalisation horizontale et verticale du réseau routier classé relevant de la province de Rhamna

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les heures ouvrables du bureau des marchés du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés Publics sur l'adresse électronique suivante www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Dix mille quatre cent dirhams (10 400,00dh)**. L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Six cent quatre-vingt-dix mille trois cent cinquante-deux dirhams (698 352,00 TTC)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés du SETLE ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du SETLE ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain de marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de consultation.

N°215/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DARAA-TAFILALET
PROVINCE D'ERRACHIDIA
CERCLE DE RISSANI
CAIDAT DE RISSANI
C.T DE BNI-MHAMED SJIJLMASSA

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
N°01/2022

Il sera procédé dans les bureaux du Monsieur Le président de la Commune de Bni-M'hamed Sijilmassa à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre de prix indiqués dans le tableau ci-dessous :

N° d'appel d'offres	OBJET DE L'APPEL D'OFFRES	Estimation En Dhs	Caution provisoire en DHS	Date d'ouverture des plis	Heure
01/2022	travaux d'aménagement et de construction des voies et des pistes au profit de la COMMUNE de BNI-M'HAMED SJIJLMASSA.	(4 794 076.80DHS) QuatreMillion Sept Cent Quatre Vingt QuatorzeMille Soixante Seizedirhams ; 80Cts	(78000.00DHS) Soixante Dix HuitMille dirhams	09-02-2022	10h

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service technique de la Commune de Bni-M'hamed Sijilmassa, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer, leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau d'ordre de la commune de Bni-M'hamed Sijilmassa;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance avant l'ouverture des plis
- Soit les présenter par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Pour les concurrents installés au Maroc, les pièces à produire au niveau du dossier technique sont :

Classe minimale	secteur	Qualifications exigées
3	B	B1 : travaux de terrassement routiers B3 : Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement B5 : Assises non traitées et enduits superficiels

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir un dossier technique comme indiqué par l'article 8 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

N°216/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la santé et de la protection sociale
Direction Régionale Marrakech Safi
Délégation Provinciale El kelaa des Sraghna



Avis D'Appel D'Offres Ouvert
N 02/2022

Le **Jeudi 24 Février 2022 à 10 heures** matin, Il sera procédé, à la salle des réunions de la Délégation du Ministère de la Santé à la province d'EL KELAA SRAGHNA, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur Offres de prix concernant :

L'externalisation des prestations :

- D'accueil, et d'orientation
- D'Appui de Gestion Administrative
- De soins infirmier

Pour le compte du CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL D'EL KELAA SRAGHNA ET LA DELEGATION PROVINCIALE DE SANTE D'EL KELAA SRAGHNA. Réparti en deux lots.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré du bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la Province d'EL KELAA SRAGHNA. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

N°AO	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC
02/2022	LOT N°1 : Externalisation des prestations d'accueil, et d'orientation et d'appui de gestion administrative pour le compte du CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL D'EL KELAA SRAGHNA ET LA DELEGATION PROVINCIALE DE SANTE D'EL KELAA SRAGHNA.	10 000,00 DIX MILLES DHS	572 115.60 CINQ CENT SOIXANTE DOUZE MILLE CENT QUINZE DIRHAMS ET 60 CTS.
	LOT N°2 : Externalisation des prestations de soins infirmiers pour le compte du CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL et LA DELEGATION PROVINCIALE DE SANTE D'EL KELAA SRAGHNA	30 000.00 TRENTÉ MILLE DHS	2 288 462.40 DEUX MILLION DEUX CENT QUATRE VINGT HUIT MILLE QUATRE CENT SOIXANTE DEUX DIRHAMS ET 40 CTS

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8joudma I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :


- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau des marchés de la délégation de santé à EL KELAA SRAGHNA.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Délégation.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les soumettre par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés publics.

La présentation de la documentation est **obligatoire (selon le règlement de consultation)**, et doit être déposée au service des marchés au plus tard le **23/02/2022 à 10Heures**, conformément à l'article 34 du décret n°2-12-349 du 20 mars 2013.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N°217/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la santé et de la protection sociale
Direction Régionale Marrakech Safi
Délégation Provinciale El kelaa des Sraghna



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRE DE PRIX N° 03/2022
(Lot unique - Séance publique)

Le **Mercredi 09 Février 2022 à 10 Heures**, Il sera procédé, dans la salle des réunions de la Délégation du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale à la province d'EL KELAA SRAGHNA, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour : **Etude technique et suivi de travaux de Reconstruction d'un Centre de Santé urbain niveau 1 TAMELLELET à la province EL KELAA Des SRAGHNA - Lot Unique.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au du bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale à la Province d'EL KELAA SRAGHNA.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma.

- Le **cautionnement provisoire est fixé à la somme de :**

Montant de la caution provisoire en lettre	Montant de la caution provisoire en chiffre
Mille Cinq Cent dirhams	1 500,00 DH

- L'estimation des coûts est fixée à la somme de :

Montant de l'estimation en lettre TTC	Montant de l'estimation en chiffre TTC
Cinquante Mille Quatre Cent dirhams	50 400,00 DH

-Le certificat d'agrément, dans les domaines d'activités suivants :

Certificat d'Agrément	Domaine d'Activité Exigé
D14	Calcul des structures pour bâtiments à tous usages
D15	Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages
D16	Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 précité. Les concurrents peuvent :

- ☑ Soit déposer leur offres par voie électronique dans le portail des marchés ; www.marchéspublics.gov.ma ;
- ☑ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la délégation de santé et de la protection sociale à EL KELAA SRAGHNA.
- ☑ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ☑ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de la consultation et Les certificats d'agrément exigés par le règlement de consultation.

N°218/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau

DIRECTION REGIONALE DU NORD


TRAVAUX DE RECHERCHE ET REPARATION DE FUITES AVEC ENGAGEMENT SUR LE RESULTAT AU NIVEAU DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'EP DU CENTRE d'ALHOCEIMA.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 143DR9/C/AMN/5/2021
Séance publique


Avis de Report N°2

Il est porté à la connaissance des Sociétés intéressées par l'appel d'offres cité en dessus, que la séance publique d'ouverture des plis aura lieu **le Mercredi 02 Février 2022 à Dix (10) heures du matin au lieu du Mercredi 19 janvier 2022 à Dix (10) heures du matin**, à la Direction Régional du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger.

N°219/PC



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
COMMUNE DE TIT MELLIL
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION D'URBANISME, ETUDES, AFFAIRES TECHNIQUE
ET MARCHÉS PUBLICS
SERVICE TECHNIQUE, ETUDE ET MARCHÉS PUBLICS.
BUREAU DES MARCHÉS PUBLICS



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° 05/2022

Le **10 / 02 / 2022** à 11 H 00 Minute, il sera procédé à la salle de réunion de la Commune de Tit Mellil, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC 2^{ème} tronçon DE LA ROUTE NATIONALE N° 09 A LA COMMUNE DE TIT MELLIL en lot unique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés publics de la Commune de Tit Mellil. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(100 000,00) CENT MILLE DHS**
L'estimation des couts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **(3 810 000,00) TROIS MILLION HUIT CENT DIX MILLE DIRHAMS.**

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-et 29 et 31 de décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ❖ -1 soit les envoyer par courrier électronique via le portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.
- ❖ 2- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la Commune de Tit Mellil ..
- ❖ 3- soit déposer, contre récépissé, leurs plis au bureau précité
- ❖ 4- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ❖ **Les échantillons et documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le siège du dépôt de la commune de Tit Mellil sis zone industrielle de Tit mellil avant le 09/02./2022 à 16hr 30min**

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification.

- ❖ Pour le présent appel d'offres, il est exigé le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATION EXIGEE	CLASSE MINIMALE
J : ELECTRICITE	J4 Travaux d'éclairage public	2

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N°221/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

DIRECTION GENERALE DES ROUTES ET DU TRANSPORT TERRESTRE

DIRECTION REGIONALE
DEL'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TANGER-TETOUAN-ALHOCEIMA

CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU DE LARACHE

TRAVAUX D'ELARGISSEMENT ET DE RENFORCEMENT DE LA RP 4402 DU PK 13+010 AU PK 29+000 - PROVINCE DE LARACHE -.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2022/ CFR

OUVERTURE DES PLS LE 08/02/2022

Le 08/02/2022 à 11 H du matin; il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Equipelement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Larache à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix aux : **TRAVAUX D'ELARGISSEMENT ET DE RENFORCEMENT DE LA RP 4402 DU PK 13+010 AU PK 29+000 - PROVINCE DE LARACHE -.**

Le maître d'ouvrage est La Caisse pour Financement Routier, représentée par son Directeur. La maîtrise d'ouvrage déléguée est assurée par le Ministère de l'Equipelement et de l'Eau représenté par la Direction Générale des Routes et du Transport Terrestre et la Direction Régionale de l'Equipelement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Tanger-Tétouan-Al-Hoceima, représentées par leurs Directeurs.

La maîtrise d'œuvre est assurée par la Direction Provinciale de l'Equipelement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Larache, représentée par son directeur.

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté pendant les heures ouvrables à l'adresse DPETLE Larache place Oued El Makhazine et peut être retiré auprès de Bureau de Marché. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire de soumission est fixé à la somme de. **550 000,00 DHS (CINQ CENT CINQUANTE MILLE DHS)**; il doit être établi au nom de la Caisse pour le Financement Routier.

L'estimation du coût des travaux établie par la Direction Provinciale de l'Equipelement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Larache est fixée à la somme de : **37.178.199,60 (TRENTE SEPT MILLIONS CENT SOIXANTE DIX HUIT MILLE CENT QUATRE VINGT DIX NEUF DIRHAMS SOIXANTE CTS TTC).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 5 du règlement de consultation.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de marché DPETLE Larache
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode d'envoi de courrier, cette Direction ne peut être tenue responsable de la non réception du pli.

Le dossier technique comprend les pièces suivantes :

Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
B(Travaux routiers et voirie urbaine)	1	<ul style="list-style-type: none"> • B1(Travaux de terrassements routiers courants) . • B3(Ouvrages d'assainissements routiers et traitement de l'environnement) . • B5(Assises non traités et enduits superficiels).

Pour les concurrents non installés au Maroc

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique prévu par le règlement de consultation.

NB : Le règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de la Caisse pour le Financement Routier peut être consulté sur le site internet : www.mtpnet.gov.ma.

N°220/PA

STE « WARD FES PROMO »
I) Suite aux délibérations de l'A.G.E du 27.12.2021 de la société « WARD FES PROMO » SARL AU, au capital de 61.460.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, Avenue 801 Rue Ibn Baja Quartier Industriel Sidi Brahim.

* Le transfert du siège social de la Société de Fès, Avenue 801 Rue Ibn Baja Quartier Industriel Sidi Brahim, pour le fixer à Fès, Avenue 801 Rue Ibn Baja Quartier Industriel Sidi Brahim.
II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 10.01.2022 sous le n° de dépôt 122/2022, et le RC n° 44 587.

LE GERANT

N° 224/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
COMMUNE DE TIT MELLIL
division d'urbanisme, affaires techniques et marchés publics
BUREAU DES MARCHES PUBLICS
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
N° 01/2022

Le 08/02/2022 A 11h 00 minute il sera procédé à la salle de réunion de la commune de Tit Mellil, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour :
ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE REALISATION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL A LA COMMUNE DE TIT MELLIL
Le dossier de la consultation architecturale peut être retirés auprès de la commune de Tit Mellil (Bureau des Marchés publics) .il peut également être téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 11 600 000, 00 (ONZE MILLION SIX CENT MILLE DIRHAMS HORS TAXE)
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100-101 et 102 de décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis.
- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer, contre récépissé, leurs plis au bu-

reau précité
• 4- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Il est prévu une visite des lieux le 27/01/2022 à 11h00minute.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation architecturale

N° 225/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°08/FDR/2021

Le 08 Février 2022 à 10h, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DISPENSARE RURAL ET D'UN LOGEMENT D'INFIRMIER A AGUERD A LA COMMUNE TERRITORIALE IMINOULAOUEN PROVINCE D'OUARZAZATE.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchéspublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 40 000.00dhs (Quarante Mille Dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1.630.134,00 dhs (Un Million Six Cent Trente Mille Cent Trente Quatre Dirhams, 00Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 226/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONALE

DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
BRANCHE EAU
Direction Approvisionnement et Marchés
Avis d'Appel d'offres Ouvert N° : 1/DAM/EE/2022 à lot unique
Séance Publique

La Direction Approvisionnement et Marchés de l'ONEE-Branche Eau, sise à Rabat lance le présent appel d'offres qui concerne : AEP du Grand Casablanca par dessalement- Etude d'adduction d'eau traitée

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
L'estimation du coût des prestations s'élève à : 2.000.100,00 DH TTC.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 20.100,00 MAD
Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchéspublics.gov.ma/>. Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante : Bureau des marchés (DAM), Immeuble G, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat - Maroc, Tel : (+212) 0537 66 73 05 /06, Fax : (+212) 0537 66 73 13
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposé contre récé-

pisé au Bureau des marchés (DAM) à l'adresse : Immeuble G avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau des marchés (DAM) à l'adresse : Immeuble G avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.
L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 09 Février 2022 à 09:30 (heure locale) au Salle d'ouverture de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat.
L'ouverture des enveloppes sera fait en deux temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat Division Achats Projets Eau Potable de la Direction Approvisionnement et Marchés à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - CP 10220 - Rabat - Fax : (+212) 05 37 66 72 22.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 227/PC

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONALE DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
BRANCHE EAU
Direction Approvisionnement et Marchés Avis d'Appel d'offres Ouvert N° : 2/DAM/EE/2022 à lot unique
Séance Publique

La Direction Approvisionnement et Marchés de l'ONEE-Branche Eau, sise à Rabat lance le présent appel d'offres qui concerne : Réalisation de deux forages dans la province d'Oujda-Angad

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
L'estimation du coût des prestations s'élève à : 3.899.040,00 DH TTC.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 39.000,00 MAD

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchéspublics.gov.ma/>. Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante : Bureau des marchés (DAM), Immeuble G, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat - Maroc, Tel : (+212) 0537 66 73 05 /06, Fax : (+212) 0537 66 73 13

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposé contre récé-

pisé au Bureau des marchés (DAM) à l'adresse : Immeuble G avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau des marchés (DAM) à l'adresse : Immeuble G avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 09 Février 2022 à 10:00 (heure locale) au Salle d'ouverture de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat.
L'ouverture des enveloppes sera fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat Division Achats Projets Eau Potable de la Direction Approvisionnement et Marchés à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - CP 10220 - Rabat - Fax : (+212) 05 37 66 72 22.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 228/PC

Services :		Fournitures :		Travaux :		
Type de services	Objet de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du Service concerné	Marché réservés à la PME
Prestations de gardiennage	Le gardiennage et la surveillance, en lot unique, des locaux de la Direction Régionale des Domaines de l'Etat d'AGADIR et des Délégations d'Agadir, de Tiznit et de Taroudant.	Agadir, Tiznit, Taroudant	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	Février 2022	Direction Régionale des Domaines de l'Etat d'Agadir, Service de la Programmation et de la Contractualisation Q. Administratif V.N Agadir T. 05 28 82 29 25/ Fax. 05 28 84 13 99	Oui
Prestations de nettoyage	le nettoyage et la maintenance en parfait état de propreté, en lot unique, des locaux de la Direction Régionale des Domaines de l'Etat d'AGADIR et des Délégations d'Agadir, de Tiznit et de Taroudant .	Agadir, Tiznit, Taroudant	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	Février 2022	même coordonnées	oui
Prestations topographiques	L'exécution des travaux topographiques dans le ressort territorial de la Direction Régionale des Domaines de l'Etat d'Agadir	Agadir, Tiznit, Taroudant,	Bon de commande	2ème trimestre 2022	même coordonnées	oui
Nature de fourniture	Objet des fournitures	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du Service concerné	Marché réservés à la PME
Fournitures de bureau	Achat de fournitures de bureau au profit de la DRDE d'Agadir et des Délégations qui y sont rattachées (Agadir, Tiznit et Taroudant).	Agadir	Bon de commande	2ème trimestre 2022	même coordonnées	oui
Nature de Travaux	Objet des services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du Service concerné	Marché réservés à la PME
Travaux d'entretien et de réparation	Recharge et entretien des extincteurs de la DRDE d'Agadir et des Délégations qui y sont rattachées (Agadir, Tiznit et Taroudant).	Agadir, Tiznit, et Taroudant	Bon de commande	Juillet 2022	même coordonnées	oui

N°223/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA REGION
GUELMIM OUED
NOUN
PROVINCE
D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA ZAG
SAAFBM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 01/2022/BP

Le 10/02/2022 à 12 h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique :

Acquisition des équipements de la restauration au profit de la coopérative MASTR KOUKE
Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marches publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinq mille dh 00 Cts (5 000,00 Dh)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent soixante neuf mille cinquante six Cts TTC (169 056,00 Dh TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer la soumission par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04-09-2014

-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 231/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA REGION
GUELMIM OUED
NOUN
PROVINCE
D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA ZAG
SAAFBM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°02/2022/BP

Le 10/02/2022 à 12 h 30 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique :

Acquisition d'un moulin de céréales au profit de la Coop MATHANAT GRART LABACH
Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la

Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marches publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinq mille dirhams 00 Cts (5 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent quatre vingt douze mille Dhs 00 Cts TTC (192 000,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer la soumission par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04-09-2014

-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag..

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation

N° 232/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AL HAOUZ
CERCLE DE TAHANAOUT
CAÏDAT AGHOUATIM TIDRARA
COMMUNE AGHOUATIM
SERVICES RESSOURCE HUMAINE

AVIS D'EXAMEN

Il est porté à la connaissance du personnel de la commune Aghouatim qu'un examen d'aptitude professionnel au titre de l'année 2022 sera organisé pour accéder aux grades :

- **Technicien 1ere Grade** (Echelle 11): le **Samedi 05 Février 2022** A partir du 10H00 du Matin au Siège de la commune Aghouatim
- **Adjoint Technique 2eme Grade** (Echelle 7) : le **Samedi 05 Février 2022** A partir du 10H00 du Matin au Siège de la commune Aghouatim

L'examen précité est ouvert Fonctionnaires de la commune Aghouatim ayant passé plus de six (six ans) de service effectif en qualité de **Technicien 2eme Grade Echelle 10 et Adjoint Technique 3eme Grade Echelle 6.**

Le dossier de candidature se compose de :

- Une demande manuscrite.
- Dernier arrêté d'avancement.
- Copie de la C. I. N.

Le dernier délai de dépôt des dossiers des candidatures au Bureau D'ordre de la commune Aghouatim est fixé le **Vendredi 28 Janvier 2022.**

N°233/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION GÉNÉRALE DES ROUTES
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT
EN PARTENARIAT AVEC LA BANQUE MONDIALE ET
LE GOUVERNEMENT DU JAPON (FONDS JAPONAIS
POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL – JSDF)



WORLD BANK GROUP

AVIS DE NOTIFICATION D'ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE DEVIS N° DPETLE-TAR02/2021 DU
24 Novembre 2021 à 11h

La Direction Provinciale de Taroudant Sise à Rue Settat M'Haita-Taroudant-BP :8, annonce que le projet relatif aux travaux d'entretien communautaire de la **RP1727 entre PK 20+000 et le PK 50+000** Province de Taroudant d'un délai de Neuf mois a été attribué à l'entreprise **ARARDE** Sise N° 747 Old Bounouna Taroudant, les offres de prix des soumissionnaires sont :

Soumissionnaire	Montant total de l'offre
Société AZOUNATE	515 076,00
Société ARARDE	349 356,00
Société LEMASSON BTP	496 860,00

AVIS DE NOTIFICATION D'ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE DEVIS N° DPETLE-TAR 03/2021
DU
23 Novembre 2021 à 11h

La Direction Provinciale de Taroudant Sise à Rue Settat M'haita-Taroudant-BP :8, annonce que le projet relatif aux travaux d'entretien communautaire de la **RP2040 entre PK 08+000 et le PK 30+000** Province de Taroudant d'un délai de Neuf mois a été attribué à l'entreprise **ASSIF OURINO** Sise Centre Argana Commune Argana -Taroudant , les offres de prix des soumissionnaires sont :

Soumissionnaire	Montant total de l'offre
Société BEN HASSAN DE CONSTRUCTION	499 860,00
Société ASSIF OURINO	389 515,20
Société ABAYNA TRAVAUX	446 223,00

AVIS DE NOTIFICATION D'ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE DEVIS N° DPETLE-TAR05/2021 DU
23 Novembre 2021 à 11h

La Direction Provinciale de Taroudant Sise à Rue Settat M'Haita-Taroudant-BP :8, annonce que le projet relatif aux travaux d'entretien communautaire de la **RP1702 entre le PK 20+000 et le PK 35+000** Province de Taroudant d'un délai de Neuf mois a été attribué à l'entreprise **COSTRASUD** Sise Centre Ouled Brhil Taroudant, les offres de prix des soumissionnaires sont :

Soumissionnaire	Montant total de l'offre
Société TARDA DE TRAVAUX DIVERS	507 276,00
Société COSTRASUD	311 760,20
Société SONADELEC ASKAWN	348 624,00

AVIS DE NOTIFICATION D'ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE DEVIS N° DPETLE-TAR04/2021 DU
29 Novembre 2021 à 11h

La Direction Provinciale de Taroudant Sise à Rue Settat M'Haita-Taroudant-BP :8, annonce que le projet relatif aux travaux d'entretien communautaire de la **RP1731 entre PK 0+000 et le PK 15+400** Province de Taroudant d'un délai de Neuf mois a été attribué à l'entreprise **MAN DE CONSTRUCTION** Sise Avenue Mohamed VN° 78 Taroudant, les offres de prix des soumissionnaires sont :

Soumissionnaire	Montant total de l'offre
Société ASSAFWA TRAVAUX	291 252,00
Société MAN DE CONSTRUCTION	281 250,00
Société BAAROUS DE CONSTRUCTION	295 086,00

Il est à noter que ces projets sont inscrits dans le cadre de l'Entretien Communautaire de Routes Rurales (ECRR) du Gouvernement du Maroc, en partenariat avec le Conseil Régional de Sous-Massa, la Banque Mondiale et le Gouvernement du Japon (Fonds Japonais pour le Développement Social-JSDF) –Don No.TF0B0252.

N°234/PA

MM FASHION
 • Dénomination : «MM FASHION»
 • Forme Juridique : «SARL AU»
 • Objet: Ets de Fabrication et Commercialisation des Vêtements et Importation Exportation.
 • Siège social : 16, Rue Jilali Al Oraibi, 8ème Etage, N° 18 - Casablanca.
 • Durée : 99 ans
 Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 parts sociales de 100 Dhs chacune, réparties comme suit :
 • MACHTIOUI Mostafa: 1000 parts.
 • Gérance : MACHTIOUI Mostafa.
 • Dépôt légal est effectué auprès T.C à Casablanca, le 12/01/2022 Sous le numéro du RC : 528309.
 N° 235/PA

le télécharger à partir du site www.mrecycling.com
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme

de 30.000,00 dhs
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage

est fixée à la somme de : 2.9M.DH/HT :
 - Soit déposer leur offre au siège de l'association

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception.
 Pour toute information

contacter : Mme Imane :
 Email mrecycling@gmail.com
 N° 237/PA

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels: rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur

© Agence Maroc Média

الجمعية المغربية
 للمطبوعات والصحافة
 JORNEE JACO & PVC64
 CONSEIL NATIONAL DE LA PRESSE

" Sté PROBATEL SARL/au "

L'assemblée générale extraordinaire du 08/12/2021 de la société « PROBATEL SARL/AU » au capital de 100.000,00 dh dont le siège social est 07 ; Rue el yasmin lotissement el marsa Al-Hoceima a approuvé :
 Nomination et Ajout de M. FAIZ Mohammed. C.I.N n° B 647994 et M. FAIZ Amine. C.I.N n° R 365106 comme cogérants de la société pour une durée illimitée
 A partir du 08/12/2021 la société est pleinement engagée par la signature de cogérante Mme. HATIMI Soad ou la signature conjointe des cogérants M. FAIZ Mohammed et M. FAIZ Amine dans toutes ses opérations juridiques et financières, et toute opération bancaire de crédit, de retrait ou de dépôt de toutes les sommes ou de chèques
 Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima le 08/02/2021 sous le N° 08.
 N° 236/PA

Travaux de comptabilité
 Travaux juridiques & Fiscales
 Conseils
 Appel d'offre
 L'Association Tatmine fait un avis d'appel d'offre concernant :
 Travaux de construction d'un nouveau bâtiment pour l'unité de tri et de recyclage des déchets en lot unique.
 Ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres, le 24/01/2022 à 12h au bureau de siège de l'association sise au Bd Al Bina Zi Sidi Bernoussi.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de l'association à l'adresse sus-indiquée ou

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

VÉNÉL	ÉCOSSE	ENVELOPPÉE	VOYELLES	OUTIL	NOTE EN CRUE	ABUSIVEMENT	PARESSE	VOYELLES	AVANCE EN LIQUIDE
				REPAS DU GUERRIER					
VIEX CONSERVATEUR						DEMOLIT REINSERÉES			
		PAILLEURS		RELÂCHÉ	EN PROSE		LETTRES DE SAGAN		
EXPERT					EN SEPTEMBRE		FIN D'ANNÉE		
BOIS DUR					À LA MODE		ADVERBE		
OPPOSÉ À BRUT				ATTACHA			FLEUVE D'ASIE	DROGUE	ÂGE
				LITHIUM					
HOLLANDAISE	BAIN DE VAPEUR	MÉLODIE	VOYELLES		DÉBUT D'ANNÉE		CHROME		
POSSÉSSIF				AUTHENTIQUE		BERNE			
AMER					SECRET		LETTRES DE MARIA		NAVIRE À VOILES
					ADVERBE				
ÉMISSION ENFANTINE		VOYELLES BOUT À BOUT			PRÊCHE				
					PRONOM				
							AVENUE		
SINGE						GROUPE DE TRAVAIL			

Solution mots flechés d'hier

EN NE	I	AVANCE	A	BAIT	L	BIT	GITEBOU	S	MOÛTE	VIE	AVANCE
HEUT	L	A	C	HE	P	I	D	LE	MOÛTE	MOÛTE	AVANCE
EN	L	O	E	I	L	M	E	N	E		
EN	D	E	M	L	M	O	U	T	C		
EN	G	U	P	P	Y	F	L	A	I	R	
EN	N	I	E	T	A	L	F	A	M	E	
EN	T	E	R	R	A	T	I	T			
EN	B	I	P	D	E	C	R	I	T		
EN	M	I	E	N	R	U	I	N	E	E	
EN	R	E	N	F	O	R	T	C	O	S	
EN	E	F	O	E	E	U	E	S			
EN	N	A	E	V	I	D	I	R	A		
EN	A	U	T	I	S	M	E	E	G	I	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki

Elkandoussi Elmandi Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab (Laïyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522.61.94.04

Fax de la rédaction:
0522.62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadadi
Latifa Mournib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: (0522) 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2					■					
3							■			■
4									■	
5						■				
6			■							
7					■				■	
8				■						
9		■						■		
10						■				

HORIZONTALEMENT

- 1- Génération
- 2- Sans chargement – De cette façon
- 3- Laminés – Coordonnant
- 4- Qui a deux fonctions
- 5- Impératrice – Organes photosensibles
- 6- Sélénium – Enfer
- 7- Suspension – Cœur de garde
- 8- Baie jaune – Déchet de moisson
- 9- Ecrire – Vieux do
- 10- Parmi - Intente

VERTICALEMENT

- 1- Referendum
- 2- Otées
- 3- Tête d’obus – Pas leste
- 4- Bouleversé – Métal
- 5- Pays de Zénon – Saison
- 6- Maison d’Oncle Tom – Précipitation
- 7- Titane – Politique tanzanien
- 8- Pas vaste
- 9- Vieux service – Tête de liste – Décoda
- 10- Nickel – Interprète de texte

Solution mots croisés d’hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	E	N	S	O	N	G	E	R	E
2	A	M	O	U	R	■	A	M	A	N
3	N	E	T	■	E	I	R	E	■	T
4	D	R	E	V	E	■	E	T	R	E
5	R	I	■	E	S	T	■	I	E	■
6	A	T	O	N	■	R	A	N	C	E
7	G	E	L	A	T	I	N	E	U	X
8	O	■	I	L	E	O	N	■	R	I
9	R	I	V	E	S	■	E	G	A	L
10	E	V	E	■	T	R	E	S	S	E

Grilles de sudoku

Facile

		5		1			9	2
	7		3	8				1
		4				7	5	
				9	2	5	3	
5		1		3		2		7
	2	8	4	5				
	5	6				3		
1				7	9		2	
2	4			6		1		

Moyen

								1
			7	8				3
	1			9		2	8	
		5		7		8		
7	8	1		4		9	6	5
		4		1		3		
	5	6		3				4
	2			5	4			
8								

Difficile

	1					2		
3			4	2		5		
6	9							
9		1	2			4		
	8		7		4		5	
		7			3	2		9
						8		5
		2		4	5			3
	5						6	

Expert

		9		1				
6			3	8				9
		1	7				8	
3	7					6		
4								2
		6				8		7
	2			6	1			
7			1	2				8
			8			4		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d’hier

Facile

7	6	5	8	1	3	2	4	9
3	8	2	9	6	4	1	7	5
4	9	1	7	2	5	3	8	6
8	1	4	6	3	9	5	2	7
9	5	7	1	8	2	4	6	3
6	2	3	5	4	7	9	1	8
5	7	8	4	9	1	6	3	2
2	4	9	3	7	6	8	5	1
1	3	6	2	5	8	7	9	4

Moyen

4	3	8	1	6	5	7	2	9
2	6	5	8	9	7	3	1	4
7	1	9	2	3	4	6	5	8
9	8	6	4	1	3	5	7	2
5	4	1	7	2	9	8	6	3
3	2	7	5	8	6	9	4	1
8	9	2	6	7	1	4	3	5
6	5	3	9	4	2	1	8	7
1	7	4	3	5	8	2	9	6

Difficile

8	5	1	7	2	3	4	6	9
6	9	3	4	8	1	2	7	5
4	7	2	6	9	5	1	3	8
9	4	5	3	1	7	6	8	2
2	3	6	8	5	9	7	1	4
1	8	7	2	6	4	5	9	3
5	6	9	1	4	8	3	2	7
7	1	8	5	3	2	9	4	6
3	2	4	9	7	6	8	5	1

Expert

6	9	2	1	4	3	8	7	5
7	1	4	6	5	8	2	9	3
8	3	5	7	9	2	1	6	4
3	6	9	2	8	4	7	5	1
5	8	7	9	6	1	4	3	2
2	4	1	5	3	7	6	8	9
9	5	8	4	1	6	3	2	7
4	7	6	3	2	5	9	1	8
1	2	3	8	7	9	5	4	6

Sport

Sikazwe a encore fait des siennes

Chaos et polémique pour clore Mali-Tunisie



Scénario ahurissant à la Coupe d'Afrique des nations: la 90e minute de Mali-Tunisie (1-0) n'est pas terminée que l'arbitre siffle la fin du match provoquant la colère des Tunisiens, qui refuseront par la suite de reprendre la rencontre, mercredi à Limbé.

"Sa décision est inexplicable, je n'arrive pas à comprendre", soupire le sélectionneur Mondher Kebaier. "On va voir les décisions qui vont suivre", poursuit-il dans une déclaration qui laisse augurer de démarches tunisiennes pour contester le résultat.

L'arbitre zambien Janny Sikazwe risque bien d'entrer dans la légende du foot africain...

La Tunisie elle risque une sanction pour avoir refusé de reprendre le match. Mais "les joueurs étaient dans le bain de

glace pendant 35 minutes" et on "nous demande de revenir", proteste le coach tunisien.

En fin d'après-midi, la Confédération africaine de football (CAF) n'avait pas réagi, annonçant seulement le décalage de trois-quart d'heure du coup d'envoi du match suivant, Mauritanie-Gambie.

Sikazwe a par deux fois arrêté le match avant sa fin, et quand le quatrième arbitre est revenu sur la pelouse pour réparer l'erreur, seuls les Maliens étaient présents, les Tunisiens refusant de jouer les ultimes secondes du temps réglementaire et l'hypothétique temps additionnel.

Après avoir sifflé une première fois, à la 85e minute et face à la vive réaction du banc tunisien lui expliquant qu'il restait encore beaucoup de temps à jouer, le

Zambien a semblé transformer cet arrêt en pause fraîcheur, comme pour masquer son erreur.

Puis il donne un dernier coup de sifflet à quelques secondes de la fin du temps réglementaire.

Cette fois-ci, c'est toute la délégation tunisienne qui explose de rage, Kebaier agitant frénétiquement sa montre sous le nez des officiels.

"Il nous prive de sept ou huit minutes de temps additionnel, et on jouait à onze contre dix" depuis l'exclusion d'El Bilal Touré (87e), proteste le sélectionneur. "Cela fait presque 30 ans que je suis dans le football, je n'ai jamais vu une situation pareille..."

Le quatuor arbitral a dû sortir sous escorte de la sécurité face à la colère des Aigles de Carthage.

Le quatrième arbitre est bien revenu, sans Sikazwe, pour faire

reprendre le match, mais seuls les Aigles du Mali étaient sur la pelouse du stade de Limbé, ceux de Carthage n'ont pas reparu.

"On nous a dit de revenir sur le terrain car le match n'était pas fini, explique le sélectionneur du Mali, Mohamed Magassouba, malheureusement l'autre équipe n'a pas voulu revenir et le coup de sifflet final a été donné."

Scène cocasse, la conférence de presse a été interrompue par les officiels de la CAF, suivis d'un membre du staff tunisien, demandant d'attendre que le match soit terminé.

Le Zambien Janny Sikazwe est pourtant un arbitre expérimenté. Retenu pour sa cinquième CAN, il a également participé à la Coupe du monde 2018 et arbitré des finales de Coupes africaines des clubs.

Accusé de corruption par le club angolais de Primeiro de Agosto après un match truffé d'erreurs d'arbitrage face à l'Espérance de Tunis, en novembre 2018, il avait été blanchi par la commission de discipline de la CAF.

Mercredi à Limbé, Sikazwe a dirigé un match très peu vivant, dans la chaleur (35°C) et l'humidité (65%), sifflant deux mains similaires dans la surface.

Sur celle d'Ellyes Skhiri, Ibrahim Koné (48e) a transformé le penalty pour le Mali ; sur celle de Moussa Djenebo, le gardien Ibrahim Mounkoro a détourné la frappe de Wahbi Khazri (77e).

En toute fin de match, l'arbitre a également exclu El Bilal Touré, entré en jeu depuis quelques minutes, pour une semelle en retard sur Saïf-Eddine Khaoui (87e).

La Côte d'Ivoire assure l'essentiel Couac pour l'hymne de la Mauritanie

La Gambie surclasse la Mauritanie



La Côte d'Ivoire a pris le meilleur sur la Guinée Equatoriale par 1 but à 0 (mi-temps 1-0), mercredi soir au stade Japoma de Douala, pour le compte de la 1ère journée du groupe E de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football, qui se tient au Cameroun.

L'unique but de la rencontre est venu des pieds de Max-Alain

Gradel à la 5è minute.

Mardi, l'Algérie (tenante du titre) a été tenue en échec par la Sierra Leone (0-0).

A l'issue de cette journée, la Côte d'Ivoire s'empare de la tête du classement de cette poule (3 pts), devant l'Algérie et la Sierra Leone avec 1 point chacune. La Guinée Equatoriale ferme la marche du groupe sans le moindre point.

Par ailleurs, la sélection gambienne de football s'est imposée face à son homologue mauritanienne sur le score de 1 but à 0, mercredi soir au stade de Limbé, lors de la 1ère journée (groupe F) de la Coupe d'Afrique des nations.

Ablie Jallow a offert la victoire aux Gambiens (10è), qui signent leur première participation dans une phase finale de la CAN.

Plus tôt, la Tunisie a perdu face au Mali par 1 but à 0.

L'unique réalisation de la rencontre a été signée Ibrahim Koné à la 48è minute (s.p.).

Les Aigles de Carthage ont manqué l'occasion de recoller au score, quand Wahbi Khazri a échoué à transformer un penalty à la 74è minute.

Au terme de cette journée, le Mali et la Gambie sont en tête avec 3 points, devant la Tunisie et la Mauritanie (0 pt).

Couac pour l'hymne de la Mauritanie

La Mauritanie a commencé sa Coupe d'Afrique, la deuxième de son histoire, sans entendre son hymne national, l'équipe chargée de la sonner l'ayant confondu avec l'ancien, mercredi à Limbé.

Dès les premières mesures, le staff technique des "Mourabitounes" s'est levé pour protester en expliquant qu'il s'agissait de l'ancien hymne.

Après avoir interrompu l'air, la

sono a relancé... le même, provoquant des grimaces sur les visages des onze mauritanien.

Le speaker du stade a ensuite annoncé que l'équipe de Mauritanie allait chanter à capella, ce qui ne s'est pas produit.

Après une troisième tentative, encore très courte, toujours avec le même ancien hymne, le speaker a proposé une salve d'applaudissements.



L'EN a son destin entre les mains

Une victoire ou un nul qualifierait le Maroc pour les huitièmes de finale



L'équipe nationale n'aura pas besoin d'attendre le choc entre le Ghana et le Gabon (20h) pour savoir de quoi son futur sera fait. Quelques heures plus tôt (17h), les Lions de l'Atlas auront le ballon et leur destin entre leurs pieds, ce qui au fond revient au même, au moment d'affronter les Comores, adversaire supposé le plus faible du groupe C.

Sur la pelouse cabossée et de piètre qualité du Stade Ahmadou Ahidjo à Yaoundé, Romain Saïss and co, dont En-Nesyri et El Kaabi, de retour sur la feuille de match, seront obligés de sortir du bois. Transformer leur attentisme affiché contre le Ghana en un volontarisme audacieux. Face aux Black Stars, le Maroc a déjoué les pronostics. Mais il a aussi déjoué tout court. En adoptant une posture prudente autour d'un bloc bas et compact, l'EN a clairement opté pour la prudence et le

contre assasin, laissant volontiers au Ghana la responsabilité de faire le jeu.

Bon lui en prit. La victoire s'étant tardivement dessinée grâce à une réalisation de Sofiane Boufal, au bout d'une action brouillonne. Mais cet après-midi, ce sera une toute autre histoire. Les rôles risquent d'être inversés. Défaits par le Gabon lors de la première journée, les Comores sont au pied du mur. Mais partir à l'abordage n'est pas dans leur plan. Ils en sont incapables techniquement et tactiquement. Le sélectionneur franco-comorien Amir Abdou alignera sans aucun doute ses protégés avec la prétention de fermer au maximum les espaces avant même de penser à avoir le ballon.

Autrement dit, le scénario prévu mettra en scène une équipe comorienne recroquevillée devant son but pour mieux piquer en contre, et une sélection marocaine contrainte et forcée de

prendre le jeu à son compte. Ce qui n'est forcément pas fait pour lui plaire. Les difficultés des Nationaux face aux défenses regroupées et aux blocs bas ne datent pas d'aujourd'hui. Et cela ne risque pas de s'arranger si le onze aligné contre le Ghana est reconduit. Plusieurs raisons à cela.

Primo, le positionnement de Mmaee en pointe basse du milieu à trois. Vahid Halilhodžić a révélé que c'était "un choix de performance, mais également tactique vu que les Ghanéens jouent devant pour chercher les frères Ayew". Mais dans ce rôle assez inédit pour lui, dire que le défenseur central du club hongrois de Ferencváros y a peu de repères relève du doux euphémisme. Si son jeu de tête a été précieux pour renvoyer plusieurs centres ghanéens, sa médiocre qualité de relance a été à l'origine de pertes de balles à foison. Or,

un milieu défensif, qui plus est dans un milieu à trois, se doit d'être non seulement une sentinelle pour protéger sa défense mais aussi une rampe de lancement dont le déchet technique frise le néant. Lundi, ce fut plutôt Saïss qui remplissait ce rôle en permutant par séquence avec Mmaee.

Secundo, l'équipe nationale gagnerait à attaquer en nombre sur le côté. Aux antipodes du match face au Ghana, le Maroc n'aura quasiment aucune chance de prendre à défaut l'axe de la défense adverse. Le jeu et la configuration tactique des Comores ont pour principal but d'orienter les attaques marocaines vers les ailes. Ce n'est pas plus mal. Les principaux points forts de l'EN résident justement dans ces zones là et notamment les half spaces. Cette zone est située entre le point de penalty et le couloir.

Avec un Boufal retrouvé, un

Hakimi plus en jambes et un Massina plus précis dans ses passes, sans oublier les retours de En-Nesyri et El Kaabi, ainsi que la capacité de Louza et Amallah à faire des appels dans les half spaces, l'équipe nationale a toutes les chances de l'emporter. Mais quand l'espoir est présent, les mauvaises surprises ne sont jamais bien loin. Surtout en matière de repli et de compensation.

Attaquer sur les côtés et en nombre comporte des vertus mais aussi des vices à la perte du ballon. En comptant dans leurs rangs des attaquants véloces et puissants, à l'image de Faiz Selmani (KV Courtrai), Mohamed El-Fardou (Etoile Rouge de Belgrade) ou Faiz Mattoir (SO Cholel), les Comores possèdent des armes capables de déborder les espaces. A charge au milieu de terrain marocain de compenser les montées des latéraux.

Chady Chaabi

Samuel Eto'o félicite le Maroc pour sa première victoire



Le président de la Fédération camerounaise de football, Samuel Eto'o, a félicité les

Lions de l'Atlas pour leur première victoire dans la Coupe d'Afrique des nations (CAN-

2021) contre le Ghana (1-0), pour le compte de la première journée du groupe C.

"Je félicite le Maroc, le Sénégal, la Guinée et le Gabon pour leurs premières victoires en Coupe d'Afrique des nations 2021", a écrit la légende du football africain sur son compte Twitter.

La sélection marocaine de football s'est imposée face à son homologue ghanéenne sur le score de 1 but à 0, lundi au stade Ahmadou Ahidjo à Yaoundé.

Le Maroc a pris le dessus grâce à une réalisation de Sofiane Boufal à la 83e minute.

Lors de la deuxième journée, les Nationaux affronteront les Iles Comores avant de conclure cette phase de poules face au Gabon.

Deux nouveaux joueurs du Sénégal testés positifs à la Covid

Les joueurs sénégalais Idrissa Gana Gueye et Fodé Ballo Touré ont été testés positifs à Covid-19 et déclarés forfaités pour le match devant l'équipe nationale du Sénégal à la Guinée, vendredi pour le compte de la deuxième journée de la poule B de la Coupe d'Afrique de nations CAN 2021, rapportent mercredi des médias locaux.

Les Lions et le staff technique ont effectué mercredi matin à leur hôtel à Bafoussam au Cameroun les tests PCR comme l'exige le règlement de la Confédération africaine de football (CAF). Idrissa Gana Gueye et Fodé Ballo Touré étaient titulaires lundi lors de la victoire (1-0) face au Zimbabwe.

L'équipe sénégalaise a été frappée par plusieurs cas de Covid-19. Samedi, Kalidou Koulibaly, Edouard Mendy et Famara Diédhiou avaient été testés positifs. Ils étaient forfaités lors de la première journée.

Mardi, Famara Diédhiou est sorti du confinement après son test négatif.

Trois autres joueurs, Saliou Ciss, Pape Matar Sarr et Nampalys Mendy, confinés à Dakar depuis la semaine dernière, ont été testés négatifs.

Le Sénégal est logé dans le groupe B avec le Zimbabwe, la Guinée et la Malawi.

La Guinée s'est imposée face au Malawi sur le score de 1 but à 0, lundi au stade Kouekong à Bafoussam en match comptant pour la 1ère journée de ce groupe.

A La Palma, les habitants bataillent contre les cendres du volcan

Ils en rêvaient depuis que l'éruption du volcan Cumbre Vieja les avait obligés à abandonner leur domicile. Mais les premiers évacués à pouvoir rentrer chez eux sur l'île espagnole de La Palma, aux Canaries, ont vu leur joie ternie par la vision apocalyptique d'un océan de cendres recouvrant maisons et paysage.

"C'est comme une plaine" de cendres volcaniques, "un autre monde", soupire Félix Rodríguez, maçon de 61 ans, en balayant le sable noir accumulé sur le toit de sa maison pour le faire tomber sur sa terrasse en contrebas.

Cet habitant de La Palma, chassé de son domicile par l'éruption, fait partie des 1.000 évacués, sur un total de 7.000, à avoir été autorisés à regagner leur domicile cette semaine.

Mais, comme beaucoup d'autres, il ne pourra pas s'y installer immédiatement. Car, aux cendres qui obstruent portes et chemins s'ajoutent le manque d'eau courante et la destruction d'une route dans la vallée d'Aridane, qui oblige les riverains à faire le tour de l'île -- soit près de deux heures de route -- pour des trajets qui duraient autrefois cinq minutes.

La lave, par miracle, a épargné

la maison de Félix Rodríguez. Mais pas le cimetière voisin, d'où n'émergent plus que quelques rares pierres tombales. "Eux, ils ne m'ont jamais dérangé", souffle le sexagénaire en désignant les défunts, pour qui il dit avoir prié en vain afin que la lave n'envahisse pas les sépultures.

L'éruption du Cumbre Vieja, qui avait débuté le 19 septembre, a été déclarée officiellement terminée le 25 décembre, après 10 jours d'inactivité. La lave a détruit plus de 1.300 maisons et recouvert 1.250 hectares de terres, dont des plantations de bananes, d'avocats ou des vignes.

Carmen Acosta, 57 ans, fait partie des rares chanceux à avoir pu dormir dans leur maison lundi soir pour la première fois après plus de trois mois à l'hôtel.

Elle évoque un cadeau "des Rois mages", qui amènent traditionnellement le 6 janvier les cadeaux aux enfants en Espagne.

Sa maison, très modeste, est caractéristique de cette petite île de l'archipel des Canaries: de plain-pied, avec des murs d'un bleu vif, un verger, des vignes qui grimpent le long du porche et une vue qui se perd dans l'océan Atlantique.

Ses parents, octogénaires, vivent avec elle dans cette maisonnette. Fa-



tigués par le retour, ils se reposent près de sacs de vêtements, de nourriture et de médicaments qu'ils ont rapportés de l'hôtel.

"On a encore beaucoup de choses à nettoyer. Même en six mois, on n'en viendra pas à bout. Il y a beaucoup de cendres, beaucoup d'ordures... C'est horrible", confie Carmen.

Dans la zone affectée par le volcan, la cendre recouvre les troncs des arbres fruitiers, dont les cimes ressemblent à de simples arbustes. Les mandarines, oranges et

pommes pendent à hauteur du sol.

A la retraite depuis peu, Gladys Jerónimo, 65 ans, espérait profiter d'un repos bien mérité après des années de dur labeur.

Mais "pour l'instant, ce n'est que ça: de la tristesse, et nettoyer, nettoyer", assure-t-elle en balayant et en rangeant les plantes de son porche. Cette ancienne femme de ménage assure ressentir "beaucoup de joie et d'impuissance à la fois". "De la joie parce que c'est fini, mais de l'impuissance car nous ne pouvons pas revenir" définitivement, l'eau n'ayant

pas encore été rétablie alors que la lave a détruit des canalisations.

Sa voisine, María Zobeida Pérez Cabrera, aide soignante à la retraite de 68 ans, décrit le choc ressenti en revenant dans l'ancienne maison de ses parents.

C'était "horrible, comme un cimetière. Tout ce qu'on voyait autour était noir, il n'y avait ni sol ni toit, même les plantes étaient noires", raconte-t-elle, en remplissant énergiquement des brouettes de cendres qu'elle vide ensuite à quelques mètres de sa maison.

Recettes

Gratin de chou-fleur et viande hachée



Ingrédients :

500 gr de viande hachée de bœuf
1 carotte
1 courgette
1 oignon
1 tomate
Persil
Herbes de provence
3 gousses d'ail
1 chou fleur 100-150 gr de fromage râpé
50 cl de crème liquide allégée
1 à 2 c à s de farine
Sel et poivre
Préparation:
Faire cuire le chou-fleur (il doit rester un peu croquant).
Pendant ce temps, faire revenir dans une

poêle l'oignon émincé.

Ajouter la viande hachée, la carotte hachée ou découpée en lanières, la courgette détaillée. Découper la tomate en cubes et la mettre avec le reste.

Ecrasez l'ail.

Laisser un peu revenir le tout avec du sel, du poivre, des herbes de provence, du persil.

Garnir un plat à gratin de cette préparation. Ajouter un peu de fromage râpé.

Déposer sur la viande le chou-fleur égoutté. Réaliser une sauce avec la crème et un peu de farine, en faisant chauffer jusqu'à l'obtention d'une consistance de béchamel. Assaisonner.

Verser la sauce sur les légumes.

Ajouter le reste du fromage râpé.

Enfourner pour 30 minutes environ à 180°.

Les conscrits norvégiens priés de laisser leurs sous-vêtements à leurs successeurs

Les conscrits norvégiens devront désormais restituer à l'issue de leur service militaire leurs slips, soutiens-gorge et chaussures au profit de leurs successeurs, l'armée norvégienne connaissant des problèmes de stocks, a rapporté la chaîne publique NRK vendredi.

Il était jusqu'à récemment d'usage de laisser les conscrits démobilisés repartir de leur garnison avec les sous-vêtements qui leur avaient été remis pendant leur service sous les drapeaux.

Mais la pandémie de Covid-19 a sérieusement compliqué les flux d'approvisionnement, conduisant l'armée norvégienne l'an dernier à inviter les appelés à rétroceder les effets les plus intimes de leur paquetage.

"Maintenant que nous avons choisi de réutiliser cette partie du paquetage, cela nous aide à avoir plus de volume en circulation et à augmenter la capacité de livraison de l'équipement. Nous en avons trop peu en stock", a expliqué le porte-parole du service logistique de l'armée, Hans Meisingset, à NRK.

"Le linge est lavé, nettoyé et contrôlé. Ce que nous distribuons est en bon état", a-t-il affirmé.

Un représentant des conscrits a cependant critiqué des défaillances récurrentes susceptibles d'affecter les capacités opérationnelles.

"De graves pénuries d'équipements et d'habillement peuvent potentiellement nuire à la disponibilité opérationnelle et, dans le pire des cas, à la sécurité du soldat", a réagi Eirik Sjøhelle Eik-sund auprès de la publication spécialisée Forsvarets Forum.

Gardant les frontières septentrionales de l'Otan face à la Russie voisine, la Norvège maintient un service militaire unisexe et convoque chaque année environ 8.000 garçons et filles sous les drapeaux, soit une fraction seulement de cette tranche d'âge.

